

La capitale française frappée par le terrorisme

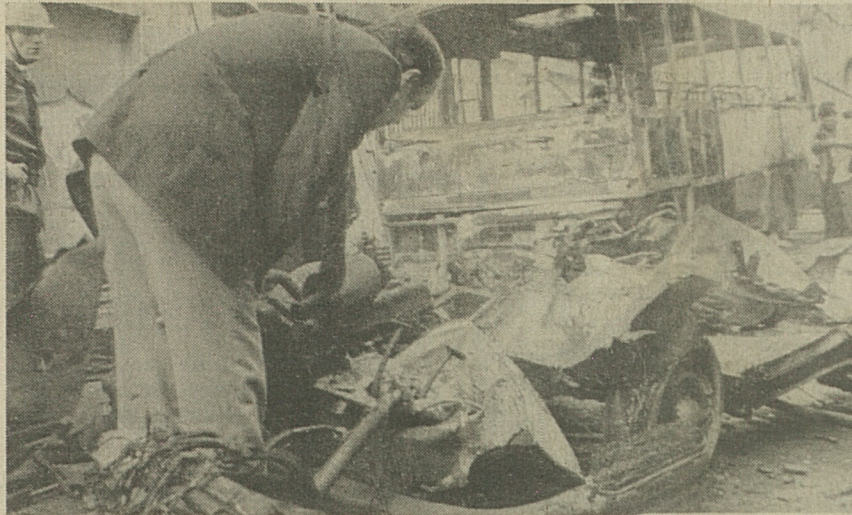
Escalade d'attentats

Alors que le premier ministre M. Pierre Mauroy s'apprêtait à participer mercredi soir, aux côtés de nombreuses personnalités politiques et religieuses, aux cérémonies à la mémoire des victimes de l'attentat de la rue des Rosiers, un autre attentat à l'explosif était commis en début de soirée, contre l'ambassade d'Irak cette fois, 54, rue de la Faisanderie, dans le XVI^e arrondissement, faisant quatre blessés qui seraient légèrement atteints. D'autre part, un attentat à la bombe s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi peu avant 01 h. 00, au rez-de-chaussée d'un immeuble situé au N° 20 de la rue de la Baume, dans le VIII^e arrondissement.

Dans le cas de l'ambassade d'Irak, deux voitures piégées auraient explosé et une troisième voiture suspecte aurait été repérée. Les explosions ont aussitôt provoqué un incendie dans l'immeuble diplomatique, que les pompiers ont maîtrisé au bout d'une demi-heure. Un début d'incendie s'est également déclaré dans l'immeuble situé en face.

Cet attentat a été revendiqué mercredi soir dans un coup de téléphone à «TF-1», par un correspondant se réclamant d'une organisation inconnue jusqu'à présent. L'Organisation d'action islamique d'Irak. Selon la rédaction de «TF-1», un homme «parlant mal le français et avec un fort accent étranger», a téléphoné vers 19 h. 40 pour annoncer: «L'Organisation d'action islamique d'Irak déclare sa responsabilité dans l'explosion de l'ambassade irakienne de Paris. Le nom de l'opération est Khaled al Islam Bouli», du nom du chef du commando qui a assassiné le président égyptien Anouar el Sadate.

Cette même organisation a téléphoné à l'Agence France Presse pour revendiquer l'attentat. L'interlocuteur



Recherches d'indices parmi les débris de la voiture qui a explosé. (Keystone)

a précisé que le commando responsable de l'attentat portait le nom du «martyr Taleb al Oulayli», militant de la lutte armée chiite, tué en 1980 en Irak.

Mercredi matin aux premières heures de la journée, une bombe avait déjà explosé devant un immeuble où se trouve une société spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël, rue de la Baume. Une passante qui promenait son chien a été grièvement blessée: il s'agit d'une habitante du quartier âgée de 39 ans, qui a été hospitalisée dans un état grave. On devait découvrir près des lieux, des inscriptions à la peinture rouge: «Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, les financiers et les propagandistes du sionisme seront abattus».

«Ingérence»

Les déclarations du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, con-

cernant la France ont été dénoncées par M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, comme une «ingérence dans les affaires intérieures françaises». Mais le Gouvernement français a choisi la sobriété. Le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson, a déclaré: «Je ne crois pas qu'il soit opportun de commenter les propos (de M. Begin) ... le comprends que le premier ministre israélien soit extrêmement affecté (de l'attentat), que sous le coup de l'émotion il ait tenu des propos excessifs, nous le regrettons».

A propos des critiques adressées à la police après l'attentat de la rue des Rosiers, la préfecture de police de Paris a démenti catégoriquement qu'une lettre «contenant des menaces de mort et adressée à M. Joseph Goldenberg ait été remise à la police avant l'attentat par le destinataire».

(AP)

Observateurs de l'ONU et contingent français

Israël intransigeant

Des progrès ont été enregistrés mercredi à Jérusalem dans les négociations sur l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth-Ouest, mais l'émissaire américain, M. Philip Habib, et les responsables israéliens n'ont pu parvenir à un accord final en raison du refus d'Israël de laisser les observateurs des Nations Unies se joindre à la force multinationale d'interposition qui doit garantir l'évacuation. Israël s'est également déclaré défavorable à l'arrivée d'un premier contingent de parachutistes français à Beyrouth au début de l'évacuation, ont fait savoir des responsables politiques cités par la radio israélienne.

Une des conditions posées par le Gouvernement israélien, à savoir qu'une liste des pays arabes disposés à accueillir les combattants de l'OLP lui soit fournie «très rapidement», semblait en passe d'être réglée. Au cours des dernières 24 heures, la Syrie, la Tunisie, les deux Yémen, la Jordanie, l'Irak et le Soudan se sont déclarés prêts à servir de refuge à un nombre indéterminé de fedayin palestiniens.

«Les principales divergences concernant la participation d'observateurs de

l'ONU et le calendrier du déploiement de la force multinationale dans cette région», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, qui a qualifié les positions d'Israël sur ces questions de «justes et vitales pour nos intérêts».

M. Shamir a fait savoir au micro de la radio israélienne que le premier ministre, M. Menahem Begin, a trouvé des pays arabes prêts à accueillir les fedayin. «Nous avons des raisons de penser que les terroristes ont maintenant un endroit où aller».

«J'espère vivement que nous approchons d'une solution positive et que les terroristes vont quitter Beyrouth dans les prochains jours... Après sa défaite écrasante à Beyrouth et au Liban, l'Organisation terroriste (l'OLP) doit disparaître de la scène politique au Proche-Orient», a ajouté M. Shamir.

Sur le terrain, l'aviation, les blindés, l'artillerie et les canonniers israéliens ont continué à attaquer l'enclave palestinienne de Beyrouth-Ouest, montrant ainsi la volonté de M. Begin de maintenir une pression militaire sur le Liban avant le début de l'évacuation. Le camp de Bourj el-Barajneh, dans l'ouest de Beyrouth, a été bombardé pendant trois heures. Le commandement militaire israélien a fait savoir que ces raids faisaient suite aux tirs d'obus et de mortiers palestiniens qui ont fait trois blessés parmi les soldats.

(AP)



Une table ronde plutôt souriante: de gauche à droite, Yitzhak Shamir, Ariel Sharon, Menahem Begin et Philip Habib. (Keystone)

LA LIBERTÉ

JEUDI

12 AOÛT 1982

3 Rattachement au canton de Berne: Ederswiler renouvelle sa demande

Extradition de Carboni: demande officielle

5 Athlétisme: un record fribourgeois

7 Le sport fribourgeois en deuil

11 Les gens de l'été: le cuistot des plates-bandes

13 Tour de France à la voile: rien n'est joué!

Conflit du Liban

Bons offices suisses?

Toutes les parties du conflit du Liban savent que notre pays est prêt, selon le principe fondamental de la disponibilité, à prêter ses bons offices, a déclaré mercredi, au nom du Conseil fédéral, M. Achille Casanova, vice-chancelier de la Confédération. Le Gouvernement qui a évoqué cette guerre et ses conséquences après avoir été renseigné par M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des affaires étrangères, a également pris acte de la destruction partielle de la résidence de l'ambassadeur suisse à Beyrouth. Comme d'autres pays touchés de pareille manière, il a réservé ses droits face à l'Etat d'Israël.

Le conflit au Liban démontre plus que jamais et sans équivoque que le problème du Moyen-Orient, à savoir le droit pour Israël de vivre en paix dans des frontières internationalement re-

connues ainsi que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, ne peut être résolu par les armes a encore déclaré M. Achille Casanova. (ATS)

Folklore fribourgeois au Canada

Vivre la coexistence



Deux grands festivals folkloriques canadiens, ceux de Kingston et de Drummondville, ont accueilli récemment les danseurs et les musiciens du groupe fribourgeois de «La Farandole». Ce grand voyage a permis de nouer de nombreux contacts avec des groupes folkloriques étrangers, mais aussi avec la population canadienne. Ce fut également l'occasion de découvrir l'étonnante cohabitation de cultures très diverses. A leur retour, les musiciens et les danseurs de «La Farandole» étaient unanimes: l'ambiance était extraordinaire!

● Lire en page 11

Naissance de la 1^{re} commune «libre» de Suisse

Vellerat rompt avec Berne

Les citoyens de Vellerat, réunis mercredi soir en assemblée, ont opté massivement pour l'indépendance, en attendant de faire partie du canton du Jura. Comme l'a indiqué Pierre-André Comte, maire de Vellerat, interrogé mercredi par l'Associated Press (AP), la petite localité, qui compte 58 âmes, a consommé la rupture d'avec le canton de Berne par 19 oui, contre 2 non.

Une trentaine des 45 ayants droit en matière communal ont participé au vote, créant un événement sans précédent: la naissance de la première commune «libre» suisse.

Après la «Commission communale pour le règlement du rattachement au canton du Jura» et le Conseil municipal, le souverain de Vellerat a définitivement consacré la désolidarisation du canton de Berne et l'indépendance de la commune, tant que celle-ci ne pourra rallier le 23^e canton.

Garanties financières et accords ont été signés, pour la période séparant la

déclaration d'indépendance de mercredi soir et l'adhésion au canton du Jura, de manière que les citoyennes et les citoyens de Vellerat ne subissent aucune retombée personnelle découlant de la coupure d'avec le canton de Berne.

La commune de Vellerat, qui appartient au district bernois de Moutier, a manifesté son attachement au canton du Jura au fil de tous les plébiscites. En vain. Vellerat qui n'était pas commune frontalière des districts du Nord, n'avait pu rallier le nouveau canton in extremis, selon la procédure. (AP)

Pourquoi...



...as-tu lavé la voiture?

©by COSMOPRESS, Genève

Rapport morose sur la politique économique Pas de relance avant 1983

«Il ne faut pas s'attendre à une relance économique en Suisse avant l'année à venir.» C'est le dix-neuvième rapport sur la politique économique extérieure — le Conseil fédéral l'a approuvé hier et l'a transmis au Parlement pour examen — qui le déclare. Un rapport qui dresse en fait un bilan assez morose du premier semestre 1982.



Sur un plan général l'activité économique dans les pays industrialisés occidentaux est restée tendue et est caractérisée par une évolution inégale au cours du premier semestre 1982. Plusieurs facteurs entravent encore une reprise économique. Ainsi, il ne faut guère s'attendre à un assouplissement des mesures prises pour juguler l'inflation dans les principaux pays de l'OCDE, malgré les succès rencontrés jusqu'ici. D'autre part, l'incertitude résultant de la politique en matière d'intérêts et de cours de change pratiquée par les Etats-Unis continue d'assombrir le climat des investissements. Enfin, estime le rapport, les importations des pays de l'OPEP auprès des pays industrialisés ne devraient plus se poursuivre au même rythme que jusqu'à présent.

Niveau inférieur

Ces tendances à la récession enregistrées à l'étranger, poursuit le rapport, se sont répercutées sur l'économie suisse depuis le début de l'année. Dans l'ensemble, les commandes passées auprès des branches les plus importantes se situaient à un niveau inférieur à celui de l'année précédente. La production et l'utilisation des capacités dans l'industrie ont diminué. L'emploi a également connu un recul.

Ces tendances négatives ont été con-

trebalancées par la tenue du franc suisse, dont le cours s'est quelque peu amélioré depuis la mi-mars par rapport aux monnaies de nos principaux concurrents. Le volume des exportations s'est ainsi maintenu.

Le rapport aborde enfin l'activité déployée par la Suisse dans le domaine des accords commerciaux internationaux. Dans la coopération avec les pays d'Europe occidentale, l'accent a ainsi été mis sur la poursuite du développement des relations économiques en s'appuyant sur les accords de libre-échange. Deux importants accords ont en outre été conclus: l'un sur les transports routiers, l'autre sur l'assurance non-vie. Le rapport fixe également une priorité: le maintien de la libre circulation des marchandises dans les pays de l'Europe de l'Ouest. Au sein du GATT, la coopération en matière de politique commerciale a été placée sous le signe de la préparation de la Conférence ministérielle qui se déroulera en novembre prochain. Cette réunion revêt une importance particulière, souligne le rapport, en raison des tensions qui se manifestent actuellement dans le système du commerce mondial.

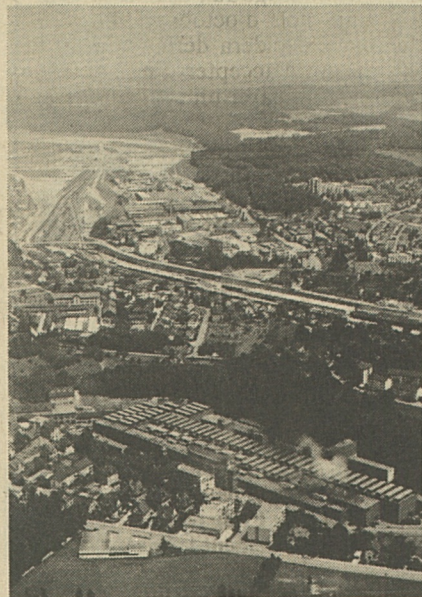
Au chapitre des relations économiques Est-Ouest, les problèmes de financement se sont répercutés sur les échanges commerciaux. Dans le cadre de la coopération Nord-Sud, on a poursuivi les efforts en vue de relancer le dialogue mondial sur les problèmes de développement et de trouver au sein des organismes compétents des solutions aussi concrètes que possible aux problèmes à résoudre. (ATS/Réd.)

Ateliers de constructions de Rüti Gros contrat

Les Ateliers de constructions de Rüti SA, dans l'Oberland zurichois, une filiale de Georges Fischer SA, à Schaffhouse, a reçu une importante commande du groupe textile américain Springs Industries, à Fort Mill (Caroline du Sud), portant sur 800 machines à tisser à jet d'air.

En 1977 déjà les premières machines à tisser à jet d'air avaient été livrées à la société américaine; 500 machines de ce type y sont déjà en opération. Les machines commandées seront livrées au cours des vingt prochains mois.

Un porte-parole des Ateliers de Rüti a qualifié cette commande de «fort bienvenue» pour son entreprise, dont les 1500 employés sont au chômage partiel. Les retombées de ce contrat sur l'emploi se feront sentir dès 1983. (ATS)



Une commande bienvenue surtout après l'introduction du chômage partiel chez Georges Fischer SA. (Keystone)

Près de 11 000 chômeurs complets en Suisse 2% de plus en un mois

A fin juillet 1982, 10 819 chômeurs complets étaient inscrits auprès des offices du travail, soit 226 (2,1%) de plus qu'à fin juin dernier.

En une année (juillet 1981 - juillet 1982) le nombre des chômeurs s'est ainsi accru de 6493 unités, soit une multiplication par 1,5, précise l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Comparativement au mois de juin, le nombre des hommes et celui des femmes en chômage ont augmenté en juillet de respectivement 134 et 92 pour s'établir à 5840 et 4979.

Le nombre des places vacantes officiellement recensées s'élevait à 5726 à fin juillet, contre 6299 à fin juin (-573) et 11 115 une année auparavant (-5389).

Par rapport à l'effectif de la population active, la proportion des chômeurs complets atteignait 0,4% environ en juillet, contre 0,1% l'année dernière à la même époque. Dans les cantons romands, cette proportion s'établit ainsi: Fribourg et Valais 0,2%, Vaud 0,3%, Genève 0,5%, Jura 0,9% et Neuchâtel 1,1%. (ATS)

Saurer et une filiale de Fiat Nouvel accord

Malgré une étroite coopération entreprise au printemps dernier avec Daimler-Benz et Oerlikon-Bührle, la société Adolphe Saurer SA, Arbon TG, a renforcé sa collaboration avec son ancien partenaire Iveco, filiale de Fiat et le numéro deux dans le marché européen des véhicules utilitaires.

Elle a en effet signé avec cette dernière un «accord pour la fondation d'une société commune suisse de recherche et de développement», a indiqué hier la direction de Saurer.

Saurer et Iveco détiendront chacune 40% du capital-actions de la nouvelle société, les 20% restants étant entre mains suisses. (ATS)

Gazoduc euro-sibérien Pièces livrées

La firme AEG-Kanis a décidé de livrer à l'URSS en septembre ou au plus tard octobre, deux des 47 turbines ouest-allemandes prévues pour le gazoduc sibérien, rompant ainsi l'embargo américain, a-t-on appris hier à Bonn.

Le président du groupe AEG-Telefunken, M. Heinz Duerr, dont dépend AEG-Kanis, avait laissé entendre que ces turbines seraient livrées, en annonçant lundi la mise en règlement judiciaire du deuxième constructeur ouest-allemand de matériel électrique.

Dès à présent, tout laisse penser que la livraison des 47 turbines sera réalisée, à condition que la firme trouve les rotors nécessaires. (ATS)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

CLOTURE PREC.	11.08.82	CLOTURE PREC.	11.08.82
AETNA LIFE	33 5/8	33 1/2	
AM. HOME PROD.	36 5/8	36 3/8	
AM. NAT. RES.	25 3/8	25 5/8	
ARCHER DAN.	13 1/8	13 1/4	
ATL. RICHFIELD	32 7/8	32 7/8	
BEATRICE FOODS	19 1/2	19 1/2	
BETHLEEM STEEL	15 1/8	15 1/8	
BOEING	16 3/4	30 1/8	
BURROUGHS	30 1/8	35 3/8	
CATERPILLAR	35 3/8	23 5/8	
CITICORP.	23 3/4	35 1/4	
COCA COLA	25 1/2	25 5/8	
CONTINENT. CAN	42 1/2	42 1/2	
CORNING GLASS	30 3/8	30 1/2	
CPC INT.	37	37	
CSX	50 1/2	50 3/8	
DISNEY	20	20	
DOW CHEMICAL	30	30 1/8	
DUPONT	71 1/2	71 1/4	
EASTMAN KODAK	25 1/4	25 1/8	
EXXON	22 3/8	22 1/2	
FORD	64 1/4	64 1/4	
GEN. ELECTRIC	40 3/8	40 1/2	
GEN. MOTORS	36 1/2	36 1/2	
GILLETTE	21 1/2	21 5/8	
GOODYEAR	21 1/2	20 7/8	
HOMESTEAK	63	62 7/8	
IBM			
INT. PAPER	36	36	
ITT	23 1/2	23	
JOHNSON & J.	39 1/4	39	
K. MART	17	16 3/4	
LILLY (ELI)	47 3/4	47 3/4	
LITTON	37 3/4	37 1/4	
LOUISIANA LAND	21 7/8	21 7/8	
MERCK	66 3/8	66 1/8	
MMM	51 3/4	49 1/4	
MORGAN	49	17 1/4	
OCCID. PETR.	17 1/8	21 1/8	
OWENS ILLINOIS	21	21	
PEPSICO	36 1/4	36 1/8	
PHILIP MORRIS	46 1/8	46 1/8	
PFIZER	54	54 1/4	
RCA	17 3/8	17 3/8	
REVLON	23 7/8	23 3/4	
SCHERING PLG	30 3/4	30 3/4	
SCHLUMBERGER	35	34 3/4	
SEARS ROEBUCK	18 3/8	18 1/4	
SPERRY RAND	21 1/8	21	
TEXAS INSTR.	82 1/2	82	
TELEDYNE	80	80	
TEXACO	26 1/4	26 1/4	
UNION CARBIDE	42 1/2	42 1/2	
US STEEL	16 1/4	16 1/4	
WARNER LAMBERT	19 3/4	19 3/4	
WESTINGHOUSE	26 1/4	26 3/8	
XEROX	29	28 3/4	
ZENITH RADIO	10 1/4	10	

ZURICH: VALEURS SUISSES

10.08.82	11.08.82	10.08.82	11.08.82
AARE-TESSIN	1330	1330	
ADIA	1660	1630	
ALUSUISSE P	430	425	
ALUSUISSE N	135	130	
BALOISE	570	570	
BALOISE B.P.	910	930	
BANQUE LEU P	3250	3230	
BANQUE LEU N	1900	1890	
BBC P	840	840	
BBC N	152	157	
BBC B.P.	138	139	
BPS	970	960	
BPS B.P.	95	94 1/2	
BUEHRLE P	960	925	
BUEHRLE N	210	208	
CIBA-GEIGY P	1215	1220	
CIBA-GEIGY N	563	560	
CIBA-GEIGY B.P.	980	980	
CS P	1615	1600	
CS N	206	206	
CS N	2220	2215	
ELECTROWATT	203	198	
FIN. PRESSE	395	395	
FISCHER P	82 1/2	82	
FISCHER N	70	70	
FORBO A	1070	1050	
FORBO B	-	-	
GLOBUS P	1890	1900	
GLOBUS N	1875	1825	
GLOBUS B.P.	355	360	
HASLER	1410	1410	
HELVETIA N	1690	1685	
HELVETIA B.P.	1190	1200	
HERMES P	220	215	
HERMES N	42	42	
HERO	2150	2125	
H-ROCHE 1/10	5675	5650	
HOLDERBANK P	562	560	
HOLDERBANK N	525	522	
HOLZSTOFF P	1540	1445	
HOLZSTOFF N	135	1135	
INTERFOOD P	5550	5600	
ITALO-SUISSE	125	125	
JELMOLI	1320	1325	
LANDIS N	680	650	
LANDIS B.P.	67	66	
MERKUR P	880	880	
MERKUR N	610	610	
MIKRON	750	730	
MOEVENPICK	2275	2250	
MOTOR-COL.	410	410	
NESTLE P	3210	3210	
NESTLE N	2020	2010	
NEUCHÂTELOISE N	460	460	
PIRELLI	217	217	
REASSURANCES P	5725	5800	
REASSURANCES N	2600	2620	
ROCO P	1250	1275	
SANDOZ P	3900	3900	
SANDOZ N	1465	1460	
SANDOZ B.P.	528	535	
SAURER P	405	405	
SBS P	280	278	
SBS N	203	203	
SBS B.P.	223	221	
SCHINDLER P	1430	1420	
SCHINDLER N	270	270	
SCHINDLER B.P.	260	260	
SIG P	1225	1225	
SIKA	1780	1776	
SUDELEKTRA	230	230	
SULZER N	1500	1490	
SULZER B.P.	197	195	
SWISSAIR P	625	622	
SWISSAIR N	545	542	
UBS P	2810	2810	
UBS N	512	505	
UBS B.P.	94	93 1/2	
USEGO P	168	168	
VILLARS	460	465	
VON ROLL	357	359	
WINTERTHUR P	2530	2520	
WINTERTHUR N	1430	1430	
WINTERTHUR B.P.	2070	2040	
ZURICH P	14150	14200	
ZURICH N	8250	8300	
ZURICH B.P.	1270	1270	

AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	10.08.82	11.08.82	10.08.82	11.08.82
AFFICHAGE	565	555		
CHARMILLES P	280	280		
CHARMILLES N	60	60		
ED. LAURENS	3400	3400		
GENEVOISE-VIE	2900	2900		
GRD-PASSAGE	-	285		
PARGESA	1040	1040		
PARISBAS (CH)	360	360		
PUBLICITAS	2135	2125		
SIP P	95	96		
SIP N	-	80		
SURVEILLANCE	2750	2775		
ZSCHOKKE	290	295		
ZYMA	670	650		
BOBST N	300	300		
BRIG-V-ZERMATT	85	83		
CHAUX & CIMENTS	640	640		
COSSONAY	1150	1150		
CFV	940	940		
ED. RENCONTRE	-	-		
GÉTAZ ROMANG	500	500		
GÖRNERGRAT	820	820		
24 HEURES	170	170		
INNOVATION	322	322		
RINSOZ	355	355		
ROMANDE ELEC.	500	490		
LA SUISSE	3975	3975		
FRIBOURG				
BQUE EP. BROYE	750	750		
BQUE GL. & GR.	400	400		
CAIB P	1100	1100		
CAIB N	1050	1050		
CAISSE HYP.	760	760		
ELECTROVERRE	-	-		
SIBRA P	320	321		
SIBRA N	251	252		

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

10.08.82	11.08.82	10.08.82	11.08.82
AETNA LIFE	71 3/4	72 1/4	
ALCAN	39	38 1/2	
AMAX	38	38 1/2	
AM. CYANAMID	60 1/2	59 1/2	
AMEXCO	77	76 3/4	
ATT	107 1/2	107 1/2	
ATT ATL. RICHFIELD	71 3/4	70 1/2	
BAXTER	74	74 1/2	
BLACK & DECKER	25 3/4	26	
BOEING	35 1/4	35 1/2	
BURROUGHS	64 1/2	64 1/2	
CANPAC	43	43	
CATERPILLAR	66	76 1/2	
CHRYSLER	14 1/2	14 3/4	
CITICORP.	51	51	
COCA COLA	75 1/4	75 1/2	
COLGATE	35 3/4	35 1/2	
CONS. NAT. GAS	44 1/4	44 1/2	
CONTIN. OIL	-	-	
CONTROL DATA	46 1/2	45 1/2	
CORNING GLASS	93 1/4	92	
CPC INT.	65	65	
CROWN ZELL.	35 1/2	35 1/2	
CSX	78 1/4	79 1/4	
DOW CHEMICAL	43	43 1/2	
DUPONT	64 1/2	65	
DISNEY	106 1/2	108	
EASTMAN KODAK	153	153 1/2	
EXXON	54 1/4	54 1/4	
FLUOR	26 3/4	26 1/4	
FORD	46 1/2	48 1/4	
GEN. ELECTRIC	137 1/2	137 1/2	
GEN. FOODS	72	72 1/4	
GEN. MOTORS	86 1/4	86 3/4	
GEN. TEL. & EL.	59 1/2	60	
GILLETTE	78 3/4	78	
GOODYEAR	45	45 3/4	
GULF OIL	53	52 3/4	
GULF & WESTERN	24 1/2	24 1/2	
HALLIBURTON	51	51 1/2	
HOMESTEAK	46 3/4	46 3/4	
HONEYWELL	138 1/2	137	
INCO B	17 3/4	17 3/4	
IBM	135 1/2	135	
INT. PAPER	75 3/4	78	
ITT	48 3/4	49 1/4	
LILLY (ELI)	100 1/2	102	
LITTON	81 1/2	81	
MMM	111 1/2	110 1/2	
MOBIL CORP.	42 3/4	43	
MONSANTO	136	136	
NATIONAL DISTILLERS	42 3/4	41	
NATOMAS	29 1/2	29	
NCR	108 1/2	108	
OCCID. PETR.	36 1/2	37 1/4	
PACIFIC GAS	49 3/4	49 3/4	
PENNZOIL	53 1/4	53	
PEPSICO	78 1/2	78 1/2	
PHILIP MORRIS	98 3/4	99	
PHILLIPS PETR.			

Présentateur d'une rubrique culinaire à la TV Décès de Jacques Montandon

M. Jacques Montandon, le «maître Jacques» des émissions culinaires de la télévision suisse romande, est mort à Lausanne, dans la soirée de mardi, à 62 ans.

Neuchâtelois d'origine, licencié en mathématiques et en physique, Jacques Montandon se consacra d'abord à la publicité, en France et en Suisse. Il présida, de 1967 à 1971, le Club de publicité de Lausanne et fut aussi président de l'Association internationale des publicitaires.

Ayant passé à la gastronomie, il se fit rapidement un nom à la tête des émissions culinaires de la Télévision romande et en tenant la chronique gastronomique de l'hebdomadaire «Radio-TV-Je vois tout». Il publia une dizaine d'ouvrages sur la table, la cuisine, le pain, le vin, le fromage: «Le Jura à table», «Le Valais à table», «Neuchâtel à table», «Les recettes de maître Jacques», «La cuisine au fil du Rhône», etc. Membre de quarante-sept confréries gastronomiques et bachiques de Suisse, de France et d'Italie, il obtint en 1975 le premier prix littéraire de l'Ordre valaisan de la channe (dont il était «officier de bouche»), en 1975 aussi le premier prix de la Fédération internationale de la presse gastronomique et

touristique (en Allemagne), en 1976 le Grand Prix international de la littérature gastronomique, en 1978 enfin, le Prix mondial du guide gastronomique.

Ce que cette sèche énumération ne dit pas, c'est tout l'esprit de finesse, de Jacques Montandon, sa culture, son sens des relations humaines, qualité qu'il cultivait avec un art digne de son savoir en gastronomie. Jacques Montandon cultivait l'art de vivre. (ATS)



(ASL)

Rattachement au canton de Berne Ederswiler renouvelle sa demande

La commune d'Ederswiler, dans le canton du Jura, demande aux Gouvernements et Parlement jurassiens, par le truchement d'une pétition, de prendre les mesures constitutionnelles et juridiques en vue du rattachement de la localité au Laufonnais bernois. Si les revendications contenues dans la pétition n'étaient pas satisfaites, Ederswiler a menacé d'adopter «les mêmes moyens que la commune de Vellerat». C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le Conseil communal de Vellerat.

La pétition, signée par 67 des 89 ayants droit d'Ederswiler, serait une «manifestation pressante de la volonté populaire», écrit le Conseil municipal. La population d'Ederswiler ne peut accepter que seul le changement de canton de la commune bernoise de Vellerat soit au centre des discussions, sans que les «désirs légitimes d'Ederswiler ne soient traités et pris en considération».

La pétition d'Ederswiler se fonde sur le fait que cette commune est la seule du canton du Jura à parler allemand, et est tournée vers le Laufonnais «autant linguistiquement, culturellement que sur le plan de la mentalité et pour ce qui touche écoles et hôpitaux».

En outre, le sort d'Ederswiler est lié à celui de la localité bernoise de Roggenburg pour la vie religieuse — toutes deux font partie de la même paroisse —, pour le service des eaux et pour d'autres institutions. Ederswiler exige «la même appartenance cantonale que

la commune sœur de Roggenburg, et veut peser de son poids dans la décision du Laufonnais touchant le choix d'un canton».

La commune de Vellerat attend du canton du Jura une ouverture au problème de minorité d'Ederswiler, cela d'autant plus que le nouveau canton a pu faire valoir ses droits par la volonté du canton de Berne et de la Confédération suisse. Ederswiler ne veut plus laisser traîner les choses: les conditions fixées par la pétition adressée en décembre 1978 au canton du Jura, sur le même objet, n'ont toujours pas été remplies. Le canton du Jura n'arrêtera une décision sur Ederswiler que lorsque le Laufonnais aura déterminé son appartenance.

Ederswiler est prêt à prendre les mêmes sanctions que la commune de Vellerat — grève d'impôts, rupture des relations avec le canton du Jura, etc... — si ses revendications ne sont pas entendues. (AP)

Extradition de Carboni Demande officielle

La demande officielle d'extradition touchant le Sarde Flavio Carboni, arrêté en Suisse, en relation avec l'affaire du Banco Ambrosiano, est parvenue à l'Office fédéral de la police (OFP), adressée par les autorités italiennes. C'est ce qu'a confirmé Ulrich Krebs, attaché de presse du Département fédéral de justice et police (DFJP), interrogé mercredi par l'Associated Press.

Les instances de la Péninsule accusent le ressortissant italien de 49 ans, arrêté le 30 juillet à Lugano, de falsification de papiers d'identité. Aux termes de l'inculpation, M. Carboni aurait procuré, le 18 juin dernier, un faux passeport au banquier de la Société Ambrosiano, Roberto Calvi, pour son voyage à Londres. Calvi avait été retrouvé pendu sous un pont enjambant la Tamise quelques jours plus tard. Une accusation de complicité a également été retenue contre Calvi par les autorités italiennes, portant sur le transfert illégal de capitaux. L'OFP a encore indiqué que les chefs d'accusation allaient être expertisés en regard du droit suisse.

Une copie de la demande a été transmise à l'avocat de Carboni, afin qu'il prenne position. L'avocat dispose de 14 jours pour donner sa réponse, selon M. Krebs. Le défenseur de Car-

boni peut entre autres interjeter appel — Carboni devrait faire valoir des motifs politiques pour ne pas être transféré en Italie — recours qui serait traité par le Tribunal fédéral. En même temps que l'extradition de Carboni, les autorités italiennes ont sollicité l'aide judiciaire de la justice tessinoise. Si les autorités tessinoises répondent par l'affirmative, la justice italienne sera autorisée à envoyer l'un de ses représentants pour entendre Carboni. Les premiers interrogatoires officiels de Carboni ont débuté mercredi et devraient durer jusqu'à vendredi, selon les indications de Carla Timbal, juge responsable de l'enquête. (AP)

● **Nouveau drame au Cervin.** — Un nouveau drame s'est produit mercredi après midi au Cervin, où, selon les premiers témoignages, plusieurs alpinistes auraient fait une chute. Il y aurait deux morts et des blessés.

L'alerte a été donnée à Zermatt en fin d'après-midi. Selon Air-Zermatt, l'endroit de la tragédie est d'un accès difficile et une opération spéciale nécessitant l'usage d'un filin d'acier et d'un treuil devra être entreprise par les «cascadeurs du ciel». Il semble cependant que trois hommes aient été victimes de cette chute. (ATS)

Position du Conseil fédéral sur 4 initiatives Encore des bancs de brouillard

Le Conseil fédéral a examiné mercredi quatre initiatives populaires sans toutefois prendre de décision définitive à leur sujet. Pour deux d'entre elles, l'initiative socialiste sur les banques et celle en faveur d'un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte, l'avis du Gouvernement est cependant déjà connu: rejet des deux textes, sans contreprojet. Les messages sur ces deux initiatives devraient être publiés ces prochaines semaines. Les messages sur les deux textes n'ont pas pu être adoptés mercredi, car des mises au point rédactionnelles s'imposaient.

Le Conseil fédéral a d'autre part discuté de deux autres initiatives, sur les locataires et les victimes d'actes de violence. Lancée par la Fédération suisse des locataires, l'initiative vise deux objectifs principalement: la protection contre les congés et la lutte contre les loyers abusifs. Sans encore arrêter sa position sur le fond, le Conseil fédéral a chargé mercredi les Départements de justice et police et de l'économie publique de préparer un projet de message aux Chambres avant la fin du mois d'octobre 1984. C'est alors qu'il décidera définitivement de refuser ou d'accepter l'initiative ou encore de préparer un contreprojet.

Contreprojet indirect?

Au Département fédéral de justice et police, une sorte de contreprojet indirect à cette initiative est en préparation. En effet, une commission d'experts examine actuellement trois possibilités de renforcer les droits des locataires. Un premier consiste à modifier l'article 34 de la Constitution fédérale qui touche à ce domaine. La modification du Code des obligations constituerait une autre solution. Enfin, la dernière possibilité serait d'insérer dans une nouvelle loi l'actuel arrêté contre les abus dans le secteur locatif.

La dernière initiative discutée mercredi par le Conseil fédéral est celle en faveur d'une indemnisation des victimes d'actes de violence. Lancée par l'hebdomadaire «Schweizerische Beobachter» et déposée en 1980 avec 164 000 signatures, cette initiative demande qu'une législation fédérale soit élaborée afin de venir en aide aux victimes d'actes criminels qui ne sont pas dédommagées, ou pas suffisamment, par les procédures civiles normales.

Le Conseil fédéral s'est montré assez sensible aux arguments de l'initiative, exception faite de quelques préoccupations d'ordre juridique. Trois possibilités sont encore en jeu pour la suite: soit une acceptation pure et simple de l'initiative, soit un contreprojet rédigé différemment et tenant compte de la systématique constitutionnelle, soit un rejet. Dans ce dernier cas, la balle serait alors dans le camp des cantons. (ATS)

La votation fédérale du 6 juin sous la loupe des experts La peur devant l'afflux des étrangers

Hostilité à l'égard des immigrés et peur de la surpopulation étrangère, tels sont les motifs qui ont incité près de la moitié des opposants à la loi sur les étrangers à déposer, le 6 juin dernier, un «non» dans les urnes. C'est la traditionnelle analyse «Vox», effectuée à l'Université de Berne, qui nous l'apprend. Et de préciser que plus les votants étaient jeunes, plus ils étaient favorables à cette nouvelle loi... et hostiles à la révision du Code pénal. Une révision toutefois acceptée, essentiellement pour punir plus sévèrement les délits criminels.

Le 6 juin, le peuple suisse donnait, pour la première fois, un blâme aux autorités fédérales à propos de leur politique à l'égard des étrangers. De justesse il est vrai, la nouvelle loi ayant été repoussée par 50,4% des électeurs. Lors du même scrutin, les citoyens «plébiscitaient» en revanche la révision du Code pénal (63,7% de oui). Comme à l'accoutumée, les chercheurs de la Société suisse de recherche sociale et du Centre de recherche pour la politique suisse de l'Université de Berne ont analysé cette récente votation. Le fruit de leurs travaux vient d'être publié.

«La barque est pleine»

Quatre éléments paraissent ainsi avoir déterminé l'attitude des électeurs face à la loi sur les étrangers: l'éducation d'abord, la loi étant acceptée par 20% des citoyens n'ayant suivi que l'enseignement primaire et par 89% des universitaires. Les sympathies partisans également, socialistes (62% de oui) et démocrates-chrétiens (61%) devançant de peu les radicaux (57%), alors que les démocrates du centre arrivent largement en queue (20%). La profession ensuite, l'opposition à la loi étant particulièrement farouche chez les paysans (80%) et les ouvriers (71%). L'état civil enfin, les célibataires étant, de loin (74%), les plus favorables. On notera en outre que les jeunes, les femmes, les catholiques, les Romands et les citadins étaient les plus favorables à ce projet.

Ces divisions du corps électoral, notent les chercheurs bernois, sont ainsi similaires à celles apparues le 5 avril 1981, lors de la votation sur l'initiative «Etre solidaires». Les partisans de la nouvelle loi avançaient, en grande majorité (64%), des motifs humanitaires à l'appui de leur «oui». Les raisons inspirant les opposants sont en revanche d'ordre quantitatif: présence trop massive d'étrangers (35%), priorité à la main-d'œuvre suisse (15%), surpopulation étrangère (14%), Suisse surpeuplée (9%). Seuls 7% des opposants estimaient en revanche que le projet accordait trop de droits aux étrangers.

On notera de plus que le contenu exact de la loi était fort mal connu. 32% des citoyens ayant participé au scrutin du 6 juin ont en effet donné des réponses fausses à son propos. Il n'est toutefois pas question d'affirmer que ce facteur ait influé sur le résultat, partisans et opposants se retrouvant dos à dos.

Seuls, les socialistes

Ce sont surtout l'âge et les sympathies politiques qui ont influencé les citoyens à propos de la révision du Code pénal. Les socialistes sont en effet le seul groupe politique à s'être prononcé contre ce projet — ils étaient d'ailleurs

à l'origine d'un des référendums — créant ainsi un clivage entre gauche et droite. Toutes les classes d'âge ont certes accepté la révision proposée. Du bout des lèvres (51%) par les personnes âgées entre 20 et 39 ans. Avec enthousiasme (79%) par les plus de 65 ans.

Les raisons avancées par les parti-

sans du nouveau Code pénal sont la nécessité de punir plus sévèrement les délits (31%) ainsi que la protection et la sécurité du citoyen (16%), 22% des personnes interrogées ne fournissant pas de motif particulier. On remarquera également que seuls 7% des électeurs acceptant ont voté «oui» en raison des manifestations de jeunes et 6% pour punir les actes préparatoires. Parmi les opposants, un tiers n'argumente pas sa position. Le «non» semble néanmoins surtout motivé par le sentiment que la loi existante est suffisante et par la peur de voir sa liberté personnelle restreinte. M.S.

Améliorations incontestées

«Nous n'avons pas besoin d'autant d'étrangers chez nous. Il y en a déjà trop.» C'est par cette simple — un peu simpliste même — réflexion que plus d'un citoyen sur trois ayant déposé, le 6 juin, un «non» dans l'urne motive sa prise de position.



Les premiers commentaires, émis au soir même du scrutin, l'avaient laissé entendre. La traditionnelle analyse «VOX» des politologues bernois vient de le confirmer: le souverain helvétique a refusé ce projet avant tout pour des motifs d'ordre quantitatif.

Le débat n'était certes pas placé sur ce terrain. Un tiers des électeurs ne s'en était guère rendu compte, méconnaissant profondément le contenu même de la loi. Il n'en indique pas moins une volonté claire du souverain de limiter, de réduire même, l'effectif de la population étrangère.

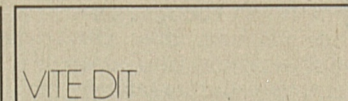
Les plus récentes statistiques montrent pourtant que cet avis n'a guère été entendu. Dans les

milieux économiques d'abord, certains réclamant encore une augmentation des contingents. Au-delà des autorités politiques ensuite, qui ferment le plus souvent les yeux sur la présence massive de travailleurs clandestins.

Cette surdité risque, à la longue, de provoquer des réactions passionnées et insensées de la population. Elles risquent surtout de détériorer le sort réservé aux étrangers résidant actuellement en Suisse. Le Conseil fédéral pourrait cependant donner prochainement un tour de vis, l'ordonnance limitant la main-d'œuvre étrangère devant être prorogée.

L'analyse des chercheurs bernois montre surtout que rares ont été les citoyens à contester, par leur vote négatif, les améliorations apportées aux statuts des étrangers. L'information est pertinente pour le collège gouvernemental. Lui qui est habilité — l'essentiel de la politique à l'égard des étrangers est régie par des ordonnances — à améliorer les dispositions actuelles. Celles, particulièrement anachroniques, sur la 2^e génération ou le regroupement familial par exemple.

Marc Savary



● **La justice empêche la publication de l'histoire d'un trafiquant de drogue** — Une décision judiciaire «super-provisoire» a empêché la feuille gratuite «Biel-Bienne» de publier cette semaine un reportage sur un trafiquant de drogue biennois. Selon la rédaction de l'hebdomadaire, cette décision, dont le texte a été publié avec un commentaire en lieu et place de l'article prévu, fait suite à la plainte d'un ami du trafiquant. (ATS)

● **Relâches de février 1983: «Tous dans la même semaine»** — Songeant d'abord à équilibrer les périodes de travail et de vacances, les autorités scolaires des cantons de Fribourg, Genève et Vaud (et d'une partie du

Jura) ont fixé les relâches de février prochain dans la même semaine, soit du 14 au 19 février. Les stations de sports d'hiver seront encombrées, ce d'autant plus que Genève et Lausanne fournissent le plus gros contingent de vacanciers qui se rendent dans les stations de montagne. (ATS)

● **Importants vols commis par des enfants gitans** — Une famille de gitans, originaire des Balkans, a utilisé ses enfants pour commettre des cambriolages. Un groupe d'enfants gitans a été arrêté sur le fait, a indiqué l'avocat des mineurs mercredi à Bâle. Ces tziganes ont commis des vols à Bâle et dans plusieurs villes suisses pour un montant bien supérieur à 100 000 francs. (AP)

Das Schönste am kommenden Winter ist die neue Herbstmode . . .
... mal pfiffig, mal charming, mal leger, mal chic.



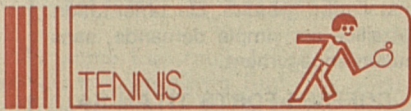
Amrein-Pieren 288/82

Popeline-Jacke mit Kapuze und Gilet,
Wollfrotté-gefüttert (498.-) mit wind- und
wetterfester Hose (219.-). Ensemble aus
Coton mit Cordjacke (249.-) und Hosenrock
(229.-). Signés Mani.

CIOLINA

Marktgasse 51, Bern + Gstaad

Un Fribourgeois, Benoît Sudan, se tourne vers l'instruction 1^{er} entraîneur de compétition



Dans le tennis, comme dans tous les autres sports, la compétition a pris une place importante. Toutefois, certains sportifs choisissent une autre voie, tout aussi importante parce que nécessaire

pour le développement d'un sport, l'instruction. Le Romontois Benoît Sudan, âgé de 24 ans et classé B3, vient de décrocher le diplôme d'entraîneur de compétition après avoir obtenu ceux de professeur, expert et instructeur Jeunesse et Sport. Il est ainsi le premier Fribourgeois à détenir tous les diplômes.

Touchant sa première raquette à 13

ans, Benoît Sudan prit rapidement goût au tennis et fit partie du cadre fribourgeois des juniors, un mode d'entraînement réunissant les meilleurs juniors des clubs du canton lancé par Alain de Flaugergues. Ce dernier eut d'ailleurs une belle influence sur le Romontois et l'instigua à choisir cette voie de l'instruction, si bien que maintenant ils travaillent toujours ensemble.

En l'espace de six ans

La filière à suivre pour décrocher tous les diplômes se divise en trois secteurs. Il y a tout d'abord une formation de base pour tout le monde, soit les cours de moniteur I J+S, moniteur 2 J+S et moniteur d'entraînement. Dès cet instant, on peut continuer dans le secteur J+S avec le cours de moniteur 3 avant de devenir expert et instructeur, ce qui permet de former des moniteurs I et II. On peut aussi se diriger vers le professorat, une voie régie par l'Association suisse des professeurs de tennis. Mais depuis deux ans, une 3^e possibilité s'offre avec le diplôme d'entraîneur de compétition, une voie régie par l'Association suisse de tennis. Cette dernière formation est essentiellement basée sur l'entraînement de compétition et les méthodes sont plus poussées: alimentation, coaching, un peu de médecine sont des thèmes traités. Tout est axé sur la formation des juniors, alors que le cours de professeur est axé sur l'apprentissage et le perfectionnement. L'entraîneur de compétition et le professeur doivent toutefois être en liaison, car si le premier exerce le côté tactique et impose des objectifs, le second est en mesure de corriger les erreurs d'un junior. En l'espace de six ans, Benoît Sudan a atteint son but: moniteur I en 76 à Martigny, moniteur 2 en 78 à Macolin et moniteur d'entraînement en septembre de la même année, il a poursuivi sur sa lancée avec le cours de professeur, obtenant le diplôme en février 79 en même temps que Patrick Minster. Il était le 2^e professeur du canton après Charly Giroud. Il devint instructeur en automne 80, expert en janvier 82 avant de suivre le cours d'entraîneur de compétition en mars et juin derniers au centre national d'Ecublens.

Une grande activité

Il ne suffit pas de posséder les titres sur le papier, encore faut-il faire profiter le tennis fribourgeois. De ce côté-là Benoît Sudan déploie une activité intense dans le canton où sa tâche est de sortir des clubs les meilleurs juniors pour leur offrir un entraînement plus complet, mais aussi de visiter les clubs et de veiller à ce qu'ils possèdent le nombre suffisant de moniteurs compétents. Sur le plan romand, il fait partie de la commission d'instruction en compagnie de six autres entraîneurs de compétition. Des cours privés à plusieurs endroits complètent un programme qui l'empêche de s'adonner à la compétition.

Parlant des juniors, Benoît Sudan estimait: «Notre but n'est pas d'en faire des professionnels et des champions, mais de bons joueurs qui connaissent les possibilités de leur corps. Le tennis nécessite une bonne condition physique et une bonne connaissance de son corps afin de posséder une technique personnelle appropriée. L'enseignement est trop souvent basé sur l'uniformité des individus, ce qui est une notion de facilité. Il va de soi que les principes généraux propres à chaque coup doivent être respectés, mais à partir de là, l'application de ces principes doit être personnalisée. Le tennis nécessite des capacités psychiques très prononcées.»

Concernant le mouvement fribourgeois des juniors, il affirmait: «Il est en étroite liaison avec le Groupement régional romand, comme les mouvements des autres cantons. La tâche est similaire, mais au lieu d'être au niveau clubs-cantons, elle est au niveau cantons-groupement romand, soit à un degré supérieur. Pour me rendre compte de la différence, j'ai participé à l'entraînement des cadres B et C, notamment à Romont et à Marly.» Si Benoît Sudan est le seul entraîneur de compétition, le canton compte encore sept professeurs de tennis, cinq moniteurs d'entraînement, douze moniteurs J+S 2 et dix moniteurs J+S 1.

M. Berset

A Yverdon, Karin Schaller bat le record fribourgeois du disque

ATHLÉTISME



A la fin du mois de juillet et au début du mois d'août, l'activité des athlètes fribourgeois a été réduite sur piste. Ainsi, on n'enregistre que très peu de performances intéressantes, si ce n'est l'établissement d'un nouveau record fribourgeois samedi dernier à Yverdon par l'intermédiaire de Karin Schaller de Guin.

En effet, la Singinoise a lancé le disque à 43 m 90, améliorant ainsi de 58 centimètres le record fribourgeois absolu qu'elle avait établi le 1^{er} mai dernier à Fribourg. Encore junior, elle détient la cinquième meilleure performance suisse de la saison et elle s'approche petit à petit de la limite des 45 mètres. Elle devait encore lancer le poids à 11 m 06. Sur le stade d'Yverdon, Pythoud a couru le 100 m en 11''96, le junior Cochard le 600 m en 1'27''95, Hurzeler le 3000 m en 9'05''36, record personnel et le cadet A Jean-Joseph L'Homme en 9'22''06. Chez les dames, Claude Gogniat a sauté 1 m 45 en hauteur et Elisabeth Stoll a couru le 1500 m en 5'09''18, soit la cinquième performance fribourgeoise de la saison.

D'autre part, Gaby Délèze a également confirmé son excellente forme et son retour à la compétition. Elle a réussi un très bon temps sur 200 m à La Chaux-de-Fonds. Déjà créditée de 25''55 manuellement, elle a cette fois couru la distance en 25''54, ce qui constitue bien évidemment la meilleure performance fribourgeoise de la saison et la deuxième de tous les temps. Elle a encore couru le 100 m en 12''94, à 25 centièmes de son meilleur temps de l'année.

A Zurich, Marco Wieland du CA Fribourg a remporté un 800 m dans le temps de 1'55''20, alors que Claude Favre était créditée de 11''82 sur 100 m et de 51''03 sur 400 m. Christian Chollet a terminé le 1500 m en 4'06''79.

A Zofingue, Werner Kramer a établi un record personnel sur 10 000 m en 31'58''20, ce qui constitue la 4^e performance fribourgeoise de la saison derrière Gmünder, Berset et Gobet. Roger Benninger a été créditée de 32'59''25 et Hans-Ueli Hurzeler de 33'30''48.

Sierre-Zinal: club fribourgeois à l'honneur

A l'occasion de Sierre-Zinal, un club fribourgeois s'est particulièrement mis en évidence. A égalité avec Neuf-Brisach, le Sporting Club Broyard a en effet décroché le prix de la participa-



A quelques jours des championnats suisses d'athlétisme, la jeune Singinoise Karin Schaller est en toute grande forme, puisqu'elle vient d'améliorer le record du disque.

(Photo J.-L. Bourqui)

tion. En effet, 33 athlètes de ce club ont pris le départ de la course valaisanne et ils ont reçu en prime un «énorme» pain de seigle de 120 centimètres de diamètre!

Un succès de Glannaz

Comme à son habitude, Michel Glannaz de Farvagny a participé dernièrement au 18^e Trophée des Combins. Il a remporté la victoire dans sa catégorie des seniors II, laissant ses adversaires à plus d'une minute et réussissant le sixième temps de la journée. Ainsi, au classement général après cinq ans, il occupe la deuxième position derrière le Valaisan Frédy Favre. A noter encore la 16^e place de Daniel Devaud de Porsel chez les seniors I et la 29^e de Jean-Claude Schouwey de La Villette. D'autre part, à la première course du Val-des-Dix, Willy Francey du SC Broyard a pris la 8^e place de la catégorie vétérans II.

M. Bt

● L'Américaine Mary Decker-Tabb, triple détentrice du record du monde du mile, du 5000 et du 10 000 mètres, a annoncé à Eugene dans l'Oregon qu'elle se voyait «à regret» contrainte de déclarer forfait pour une série de réunions en Europe en raison d'une blessure à la jambe. Elle devait notamment prendre part au traditionnel meeting de Zurich à la mi-août.

Les entraînements pour Morat-Fribourg Dans tous les coins du canton

Dimanche 3 octobre: Morat-Fribourg vivra la 49^e édition de sa course commémorative. Les organisateurs attendent d'ailleurs, comme chaque année, une très forte participation de populaires. Rappelons que les inscriptions sont prises jusqu'au 1^{er} septembre, si bien qu'il est temps de se décider.

D'autre part, depuis quelques temps déjà, des athlètes préparent cet événement, car Morat-Fribourg se prépare et il est nécessaire de suivre un entraînement régulier pour aborder la course dans les meilleures conditions et surtout pour éviter toute mauvaise surprise sur ce tracé. Ainsi, plusieurs clubs ont mis sur pied des entraînements en commun qui sont ouverts à tout le monde. Dans tous les districts, à l'exception de la Veveysse, il est possible de trouver des clubs prêts à rendre ce service aux athlètes populaires surtout.

Dans le district de la Sarine, il faut tout d'abord signaler le club organisateur de Morat-Fribourg, le CA Fribourg, qui depuis de nombreuses années consacre une partie de son temps à la préparation des athlètes. Ceux-ci sont attendus au stade St-Léonard, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à 18 h. 30. Farvagny met également sur pied de tels entraînements le jeudi dès 19 h. 15 au centre sportif, tout comme Le Mou-

ret (mardi et jeudi à 18 h. 45 dans la forêt de Ferpicloz) et Marly (mardi à 19 h. au stade la Gérine).

Dans le district de la Broye, c'est le SC Broyard qui a pris l'initiative de mettre sur pied deux entraînements: le jeudi à 19 h., à Domdidier (cabane forestière) et le vendredi à 19 h. à Estavayer (école secondaire).

Dans la Glâne, le nouveau club, le CACR Romont se retrouve au parcours Vita tous les lundis à partir de 18 h. 30.

En Gruyère, il ne semble pas qu'il y ait des entraînements spéciaux pour Morat-Fribourg, mais chaque club met sur pied un entraînement pour les coureurs populaires et plus particulièrement le SA Bulle (lundi et jeudi à 19 h. au stade de Bouleyres).

Dans le Lac, Chiètres s'entraîne tous les mardis soir, dès 19 h. à la halle de gymnastique.

En Singine, Guin est un centre de rendez-vous tous les mardis soir, dès 20 h. à la piscine couverte.

Il s'agit là de quelques endroits cités dans chaque région du canton, mais il est certain que d'autres clubs ont fixé des heures d'entraînement pour les adeptes de la course à pied.

M. Bt

Jean-Luc Sauter brille en côte



Dimanche, les couleurs du Club des marcheurs de Fribourg flottaient au départ du championnat suisse de marche en côte entre Montreux et Caux soit une distance de 8 km 355 avec 759 m 6 de dénivellation. Pierre Décaillet et Pascal Charrière avaient renoncé en prévision des championnats fribourgeois des 10 000, jeudi prochain au stade St-Léonard. La grande satisfaction pour le CMF est sans conteste la 10^e place du cadet A Jean-Luc Sauter au classement général toutes catégories, équivalant au titre officieux de champion suisse juniors et cadets de la spécialité. Ce jeune marcheur a laissé derrière lui des adversaires très cotés tels Enzo Bassetti, champion suisse des 20 km juniors, les élites Cossy, Binggeli, Bergmann, Varrin, etc. La valeur du résultat est d'autant plus grande qu'il se situe immédiatement derrière ceux des grands spécialistes du pays dont le classement est le suivant: 1. Rüdi Gross, Winterthur, 47'08; 2. Waldo Ponzio, Bellinzona, 49'28; 3. Roby Ponzio, Bellinzona, 49'47; 4. René Zulauf, Zurich, 50'12; 5. Sylvestre Marclay, Monthey, 50'28; 6. Michel Valloton, Genève, 51'41; 7. Raymond Buffet, Sion, 52'40; 8. André Amiet, Yverdon, 53'06; 9. Bill Purves, Lausanne, 53'30; 10. Jean-Luc

Sauter, 53'47; 11. Bernard Cossy, Tour-de-Peilz, 53'54; 12. Enzo Bassetti, 54'23. Le brio de Sauter est aussi celui de Jean-Jacques Francey classé 15^e en 55'04. Pour sa part Michel Clerc a connu des difficultés mais termina au 38^e rang en 63'29.

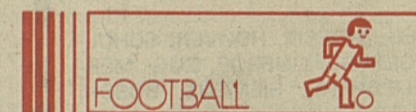
On relève le 28^e rang (59'24) du Payernois Jean-Pierre Zahno (junior) et le 33^e rang de Roland Cottier (61'38) également de Payerne. M. Réalini

Ce soir, championnat fribourgeois du 10 000 m

Le championnat fribourgeois du 10 000 m sur piste toujours très prisé se disputera conjointement avec la Coupe de l'Amitié qui lie le CM Monthey et le CM Fribourg. Si les conditions sont favorables nous enregistrerons des temps excellents en raison de la perspective des prochains championnats suisses d'athlétisme à Bâle.

Au palmarès du championnat fribourgeois nous trouverons Pierre Décaillet, Pascal Charrière et Jean-Luc Sauter. Ces trois marcheurs, pour la Coupe de l'Amitié, seront confrontés aux Valaisans Sylvestre Marclay, Louis Marquis, Roland Michellod. Tous les marcheurs des clubs donneront le meilleur d'eux-mêmes, les Fribourgeois pour conserver le trophée et les Valaisans pour le reconquérir. Le départ sera donné à 19 h. 30. M. R.

Bulle battu et Fribourg vainqueur



A Lausanne, Malley-Bulle 5-1 (3-1)

Pendant que ceux pressentis par l'entraîneur Waeber jouaient, mardi soir passé, contre Grandvillard en finale de la Coupe gruérienne, les autres membres du contingent se sont rendus, accompagnés de six réservistes, à Lausanne pour y donner la réplique à Malley (1^{re} ligue). A la lecture du résultat final, on remarque qu'ils n'y ont pas fait bonne figure puisqu'ils ont accusé un net revers (5-1). En effet, sous la houlette de Pascal Beaud (ex-Concordia Lausanne) et Zweili (ex-Lausanne), Malley a créé la surprise même si cette dernière n'est que relative.

Bulle: Tornare; Golay, Grandjean, Zimmermann, Schnydrig, Tortorella, Thalman, Demierre (60e Lambelet), Saunier, Blanchard, Viloz (71e Bosson).

Buts: 2e 1-0; 22e Viloz 1-1; 35e 2-1; 42e 3-1; 49e 4-1; 87e 5-1.

Fribourg - Central 8-2 (1-1)

Face au club de 2e ligue de Central, le FC Fribourg a longtemps été tenu en échec avant de s'envoler vers un succès éloquent. En effet, initialement, les gars de la Motta ont pris par deux fois l'avantage au score. Ils s'effondrèrent cependant en seconde mi-temps dès l'instant où l'entraîneur Chianidussi introduisit dans le jeu ses éléments les mieux aguerris. Ainsi, le jeu des «Pin-gouins» devint plus limpide, direct et surtout plus rapide quant au rythme. La fatigue aidant, les Centraliens ne purent résister et la différence de ligues se traduisit par moult buts.

Fribourg (1^{re} mi-temps): Magnin; Hofer; Hartmann, J.-P. Dietrich, Brügger, Coria, Rossier, Salicio, Amey, Beuggert, G. Dietrich.

Fribourg (2^e mi-temps): Magnin;

Hofer; Aubonney, Brügger (J.-P. Dietrich), Bulliard, Cotting, Zaugg, Godel, Coria (Hartmann), Matthey, G. Dietrich.

Buts: Ndiaye 0-1; autogoal de Juffer 1-1 Ndiaye 1-2; Coria 2-2; Hofer 3-1; Matthey 4-2; G. Dietrich 5-2; Cotting 6-2; Zaugg 7-2; Cotting 8-2.

Jan

A la Coupe de Corminbœuf Une 2e journée offensive

Les résultats enregistrés lors de la 2e journée de la Coupe de Corminbœuf l'ont été sur des scores élevés. En effet, remis de sa déconvenue subie face à Corminbœuf, Beaugard s'est repris en disposant nettement de Neyruz. Tout reste donc possible dans ce groupe 1 quant à l'octroi du rang de finaliste. Marly et Domdidier ayant l'un et l'autre imposé leur loi à Prez, la rencontre qui les opposera ce soir revêt par conséquent l'allure d'une finale, celle du groupe 2.

Résultats (2e journée): Prez - Domdidier 1-5, Beaugard - Neyruz 4-1. Programme pour aujourd'hui jeudi 12 août: à 20 heures, Marly (2e ligue) - Domdidier (3e ligue).

Jan

Jean-Marie Macheret en Coupe de l'UEFA

De nombreux arbitres suisses ont été désignés pour diriger des rencontres internationales ces prochaines semaines. Le 31 août au Parc des Princes, Bruno Galler arbitrera le match amical France - Pologne. En Coupe d'Europe, le même Bruno Galler a été désigné pour Borussia Dortmund - Glassgow Rangers (15.9./UEFA), Ulrich Nyf-fenegger pour Slavia Sofia - Sarajevo (22.9./UEFA), Jean-Marie Macheret pour Lokomotive Leipzig - Vikings Stavanger (29.9./UEFA) et André Daina pour Fiorentina - Universitatea Craiova (29.9./UEFA). Jakob Baumann dirigera le 13 octobre le match URSS - Finlande pour le compte des éliminatoires du championnat d'Europe.

Nous sommes toujours plus avantageux.

250 000 litres de jus de pommes à 85 centimes seulement

Super-Hit
Jus de pommes
1 litre ~~1.10~~ **-85**



Vinaigres		FA Déo Cologne.	
Kressi Hit, le vinaigre de cuisine au fin bouquet d'arôme. 1 litre 1.50, seulement	1.20	Le désodorisant efficace et durable. 100 ml. 4.85, seulement	3.95
Aliments pour animaux			
Vinaigre Sutter au vin rouge. Un vinaigre d'élite. 1 litre 1.60, seulement	1.20	Matzinger Ali-cat, l'aliment à base de viande dont les chats raffolent. 400 g. 1.50, seulement	1.20 (100 g -30)
Désaltérants			
Jus de pomme gazéifié. Désaltérant et sans alcool. 1 litre 1.75, seulement	-75 (+ dépôt -50)	Busi, Avec morceaux de bœuf et de cœur pour les chats exigeants. 425 g. 1.55, seulement	1.20 (100 g -28)
Café		Top Menu avec viande de bœuf, l'aliment complet pour votre chien. 600 g. 3.70, seulement	
Café Jacobs Médaille d'Or. Un café de luxe, fraîchement torréfié et moulu. 500 g. 7.95, seulement	6.95		2.95 (100 g -49)
Biscuits		Vins	
Filia, Mélange de biscuits fins 400 g (100 g -65)	2.60	Barbera del Piemonte «Marchesi di Barolo» 1980. 7 dl. 3.95, seulement	3.35
Filia, Mélange de gaufrettes 400 g (100 g -65)	2.60	Chianti «Marianelli» DOC 1980. 1,5 litre 6.75, seulement	5.45
Soins corporels		Valpolicella DOC, plein de corps et velouté. 1 litre 2.75, seulement	
FA Douche, rafraichissant et tonique. 200 g. 2.95, seulement	2.35 (100 g 1.18)		2.35
Réduction de prix			
Une nouvelle super-performance de DENNER : des prix écrasés pour les détergers de marque.	OMO, 5 kg	Ancien prix 17.70	Nouveau prix 14.90 (1 kg 2.98)
	Dixan, 5 kg	15.85	12.60 (1 kg 2.52)
	Persil, 4 kg	13.70	10.90 (1 kg 2.73)
Bio-Scala, 5 kg	Multi-Niixa, 5 kg (1 kg 2.84)	16.40	14.20 (1 kg 2.84)
Sentimat, 10 kg	Protector, 4 kg, nouveau format	(1 kg 3.10)	12.40
	LIZ, sans phosphate, 2 litres		
	Nouveau chez DENNER	(1 kg 4.48)	8.95

DENNER SUPERDISCOUNT

COFFRES-FORTS

Pour votre appartement, encastrables, armoires informatique, armoires d'archives résistantes au feu, armoires métalliques de bureau résistantes au feu. Toutes dimensions, en provenance directe de l'usine, à des prix absolument sans concurrence. Qualité suisse de haut niveau. Livraison et installation gratuite. Documentation détaillée sur simple demande, sans aucun engagement.

COFFRES-FORTS TITAN SA
Rällikerstr. 28, 8617 Mönchaltorf
☎ 01/948 14 14, télex: 59 722
3136-135-412107

Fust

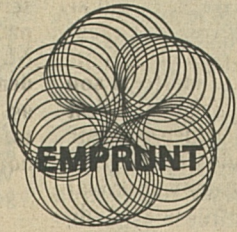
Jusqu'à **50%** d'économie d'électricité avec les nouveaux réfrigérateurs, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts de Electrolux, Bauknecht, Siemens, Bosch. Nous vous montrerons les différences. Vous serez étonnés. La meilleure reprise de votre ancien appareil. Garantie de prix FUST: argent remboursé si vous trouvez le même, meilleur marché ailleurs.

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor.
Bienna, 36 Rue Centralis. Tel. 037/24 54 14
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds et 36 succursales

Fust

Cherchons, pour Fribourg, mi-septembre
jeune boucher
honnête et consciencieux avec CFC.
☎ 022/61 64 65.

18-318554



Banque Asiatique de Développement

(Asian Development Bank)

7 1/8 %

Emprunt 1982-92 de fr.s. 100 000 000

Le produit net de l'emprunt sera inclus dans les ressources ordinaires de capital de la Banque pour être utilisé dans le cadre de ses activités ordinaires.

Prix d'émission

100% net

Délai de souscription jusqu'au 16 août 1982, à midi

No de valeur: 813472

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 6 ans

Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100000

Libération: 1^{er} septembre 1982

Amortissement: rachats annuels de 1985 à 1991, au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 1^{er} septembre

Cotation: sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Le prospectus d'émission complet paraît le 12 août 1982 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

- | | | |
|--------------------------|--|--|
| Société de Banque Suisse | Crédit Suisse | Union de Banques Suisses |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| | Union des Banques Cantoniales Suisses | |

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes, intervention rapide et efficace.
GESTIFIN S.A.
021/932445
1083 Mézières

Myrtilles des Alpes

5-10-15 kg (avec emballage) Fr. 7.— le kg. plus port.
Giuseppe Pedrioli
case postale 103
6501 Bellinzona
78-317

A VENDRE à Payerne, situation indépendante, 3 km centre-ville, accès facile,

GRANDS LOCAUX D'ENVIRON 700 m² AVEC TRÈS BEAU TERRAIN DE 11 000 m²

Prix: Fr. 200 000.—
Pour traiter: Fr. 50 000.—

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY & CIE
ESTAVAYER-LE-LAC
☎ 037/63 24 24

Montreux Caro SA, Société de montres et de gadgets publicitaires, cherche pour régions Neuchâtel, Bienna, Jura, Fribourg

un agent libre représentant

Si vous êtes — sérieux
— persévérant
— bon vendeur
vous êtes la personne qu'il nous faut.
Veuillez appeler M. Hafner, au ☎ 021/61 59 74 qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.
83-30158

DOMDIDIER (FR), sur route nationale N° 1 Genève-Berne-Zurich. A vendre, 500 m centre gare et poste

USINE MODERNE DE 465 m² AVEC BUREAU surface totale terrain 2175 m²

très éclairée, sur 1 rez-de-chaussée, chauffée, hauteur 6 mètres.

Capital liquide nécessaire après hypothèque Fr. 200 000.—

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY & CIE
ESTAVAYER-LE-LAC,
☎ 037/63 24 24.

DIVERS

À LONGUEUR D'ANNÉE... MOINS CHER!



et **Service après vente**

INCOMPARABLE!

TOUS LES APPAREILS MÉNAGERS des MARQUES:

MIELE, ZANKER, AEG, INDESIT, HOOVER, SCHULTHESS, WYSS, FRIGIDAIRE, QUEROP, ZUG, MERKER, KENWOOD, LIEBHERR, SIEMENS, BOSCH, LAV'MATIC, WAMATIC, PHILCO, ZANUSSI, ELECTROLUX, KOENIG, PHILIPS, etc.

LOCATION-VENTE. Facilités de paiement. REPRISES-ÉCHANGES. Livraisons, mises en service ou encastresments éventuels partout, par nos propres services. DÉPANNAGES aussi appareils acquis ailleurs. Agencements de cuisine. (Devis gratuits). TOUS pour particuliers, collectivités, instituts, bars, restaurants, buanderies, etc. Accueil sympathique, conseils neutres.

Bulliwatt SA
SUPERMÉNAGER

VEVEY
R.-C.-Haskil 6
Pl. Orientale
021/51 53 63

MONTREUX, av. Casino 10-12 ☎ 021/62 49 84.



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-81 11 31

TENNIS



Un Suisse en finale à Crans

Le jeune Lucernois Jakub Hlasek, associé à l'Américain Bud Cox, s'est qualifié pour la finale du double messieurs du Masters de Crans/Montana. La finale du simple opposera, jeudi sur le court central d'Ycoor, l'Américain Mike Barr, vainqueur en trois sets de l'Autrichien Hansson, au Sud-Africain Frank Puncce, facile vainqueur de Cox.

Simple messieurs: Mike Barr (EU) bat Hans Hansson (Aut) 3-6, 6-3, 6-2. Frank Puncce (A-S) bat Bud Cox (EU) 6-2, 6-3.

Double messieurs: Hlasek-Cox (S-EU) battent Bengtsson-Emerson (Ca-Aus) 4-6, 7-6, 6-4. Maloney-Bates (Aus) battent Horskins-Hansson (Aus-Aut) 6-2, 4-6, 6-4.

Drescher: nouveau succès

Pour la deuxième fois, la Suisse Lilian Drescher a remporté un tournoi WTA doté de 10 000 dollars en Italie. Après avoir battu la Tchèque Plchova, 112^e joueuse mondiale, en finale à Sezze, elle s'est imposée à Pesaro face à sa compatriote Novotova.

Pesaro. Tournoi WTA, 10 000 dollars. Quarts de finale: Drescher (S) bat Rugg (S) 6-3 6-3. Novotova (Tch) bat Schmid (S) 6-3 6-3. Demi-finales: Drescher bat Lazzari (It) 3-6 6-3 6-4. Finale: Drescher bat Novotova 6-2 6-3.

Tous les favoris se qualifient à Toronto

Toronto. Internationaux du Canada (Grand Prix, 300 000 dollars). Simple Messieurs, 1^{er} tour: Vitas Gerulaitis (EU) bat Ricardo Acuna (Chi) 6-2 6-3. John McEnroe (EU) bat Nick Saviano (EU) 6-2 6-1. Jimmy Connors (EU) bat Pat Cash (Aus) 7-5 6-4. Lloyd Bourne (EU) bat Wojtek Fibak (Pol) 7-6 4-6 6-2. Ivan Lendl (Tch) bat Wally Masur (EU) 7-6 7-5. Tim Mayotte (EU) bat David Pate (EU) 6-4 6-3. Steve Krulovitz (EU) bat Marco Ostojic (You) 6-1 3-6 6-3. Tim Gullikson (EU) bat Jim Gurfein (EU) 6-3 6-3. Stefan Simonsson (Su) bat Anders Jarryd (Su) 6-2 abandon. Steve Denton (EU) bat John Picken (Ca) 6-3 7-5. Chip Hooper (EU) bat Matt Doyle (EU) 7-6 6-3. Shlomo Glickstein (Isr) bat Glen Holroyd (EU) 7-6 6-0. Henri Leconte (Fr) bat Jérôme Potier (Fr) 7-6 4-6 6-1. John Fitzgerald (Aus) bat Eric Fromm (EU) 7-6 3-6 7-6. José Lopez-Maeso (Esp) bat Guy Forget (Fr) 6-4 6-4. Trey Waltke (EU) bat Rolf Gehring (RFA) 6-4 6-1. Freddy Sauer (EU) bat Leo Palin (Fin) 6-3 6-4. Jay Lapidus (EU) bat Martin Davis (EU) 6-3 7-6. Stanislav Birner (Tch) bat Eric Iskersky (EU) 6-4 3-6 6-2. Dan Visser (AFS) bat Chris Dunk (EU) 7-6 6-4.

● **La Costa** (Californie). Tournoi WCT (300 000 dollars). Simple messieurs, 1^{er} tour: Brian Teacher (EU) bat Elliott Teltscher (EU) 6-3 5-7 7-5. John Sadri (EU) bat Pat Dupré (EU) 6-3 1-6 6-1. Balasz Taroczy (Hon) bat Fritz Buehning (EU) 4-6 6-3 6-4.

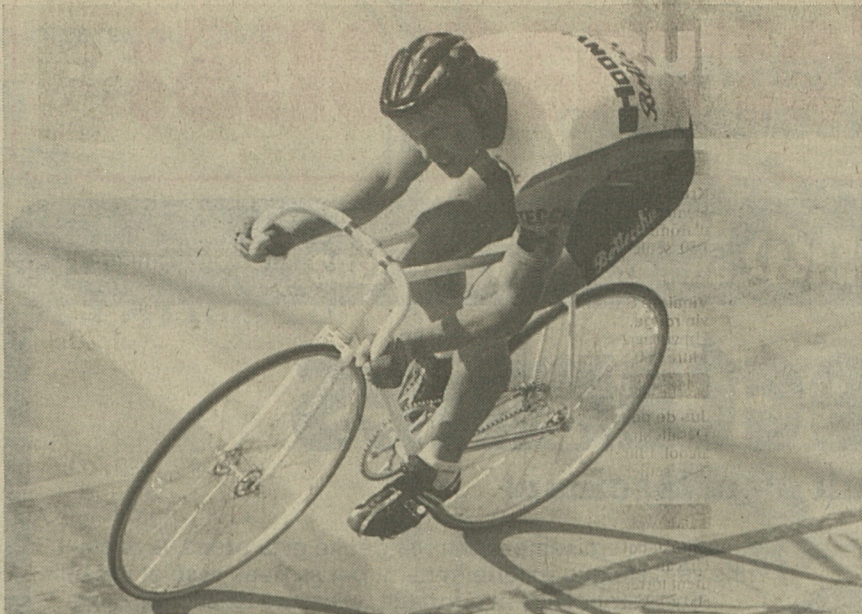
● **Cleveland**. Tournoi du Grand Prix (75 000 dollars). Simple messieurs, 1^{er} tour: Scott Davis (EU) bat Brian Gottfried (EU) 6-2 6-3. Mike Myberg (EU) bat Ilie Nastase (Rou) 6-4 7-5. Sandy Mayer (EU) bat Mark Vines (EU) 6-4 6-0. Hank Pfister (EU) bat Matt Anger (EU) 7-6 7-5. Victor Amaya (EU) bat Matt Mitchell (EU) 6-3 5-7 6-4.

● **Atlanta**. Tournoi féminin (100 000 dollars). Simple, 1^{er} tour: Michelle Torres (EU/15 ans) bat Kathy Jordan (EU/N° 3) 0-6 6-0 6-3. Chris Evert-Lloyd (EU) bat Kim Jones (EU) 6-1 6-0. Iva Budarova (Tch) bat Kate Latham (EU) 6-4 6-1. Betsy Nagelsen (EU) bat Anne White (EU) 6-3 6-4. Helena Sukova (Tch) bat Alycia Moulton (EU) 6-1 6-4. Laura Arraya (Pér) bat Kate Gompert (EU) 2-6 6-2 7-6.

Coupe Valerio: les qualifiés

Après la Suède (4-1 contre la RFA à Genève), l'Italie (3-2 contre l'URSS à Venise) et l'Espagne (5-0 face à la Grande-Bretagne à Playa de Aro), se sont également qualifiées pour la phase finale de cette compétition réservée aux juniors masculins. La phase finale se déroulera de jeudi à dimanche prochains à Lesa, en Italie.

A Belgrade, la Tchèque Slovaquie s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe Valerio à l'issue de sa victoire (3-2) contre la France en finale de la zone «D».



Robert Dill-Bundi avait bien digéré son échec de mardi soir, puisqu'il a réussi dans sa tentative de battre le record du monde. (Bild+News)

Tentative contre le record du monde du 500 m

Dill-Bundi a réussi

Le Valaisan Robert Dill-Bundi, qui avait échoué la veille pour cinq centièmes, a réussi mercredi soir au vélodrome de Zurich/Oerlikon dans une nouvelle tentative contre le record du monde des 500 mètres départ lancé (piste en plein air).

Le champion olympique de poursuite, qui est âgé de 24 ans, a été crédité de 28''705. Il a ainsi amélioré de 95 millièmes de seconde le précédent record (28''800), lequel avait été établi le 28 août 1955 au Vigorelli de Milan par l'Italien Mario Moretini.

Sur la piste zurichoise longue de 333 mètres, devant 500 spectateurs, Robert Dill-Bundi a pris cinq tours d'élan

pour sa tentative sur un tour et demi. Après avoir couvert les 500 mètres, il a poursuivi pour tenter d'améliorer aussi le record du monde des 1000 mètres. Mais ce projet était utopique et il a dû se contenter de l'03''042 alors que le record du monde du Belge Patrick Sercu est de l'02''400. Ce record, Sercu l'avait établi le 17 septembre 1973 également au Vigorelli de Milan.

Sur 500 mètres, Dill-Bundi a réussi une moyenne de 62 km/706. Pour ce faire, il a utilisé un vélo de piste normal. «Une machine spéciale aurait nécessité un entraînement beaucoup trop long», devait-il expliquer après sa réussite.

Poursuite: Binningen surprenant

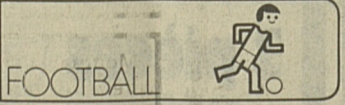
Après la tentative de Dill-Bundi, le championnat de Suisse de poursuite par équipes s'est terminé, de façon surprenante, par la victoire du HC Binningen, qui alignait Peter Steiger, Edy Vontobel, Rolf Senti et Harald Mueller. Dans les qualifications, les futurs champions suisses avaient concédé une demi-seconde aux tenants du titre et favoris du VC Gippingen. Mais en finale, ils ont pris nettement le meilleur sur un adversaire qui leur avait barré la route du titre l'an dernier.

Poursuite par équipes 4 km, demi-finales: Binningen (Peter Steiger, Edy Vontobel,

Rolf Senti, Harald Mueller) rejoint Wohlen (Flori, Joho, Huwyler, Kuettel) au 12^e tour en 4'31''91; VC Gippingen (Hans Ledermann, Hansruedi Maerki, Heinz Isler, Alain Dallenbach) rejoint Buchs (SG) au 9^e tour en 2'51''52. Finale: 1. Binningen 4'30''44 (record de la piste); 2. Gippingen 4'32''28. Finale pour la 3^e place: 1. Wohlen 4'36''36; 2. Buchs 4'40''70.

W. Lienhard arrête

Le spécialiste de cyclo-cross Willy Lienhard, également routier à l'occasion, a décidé, à l'âge de 28 ans, de mettre fin à sa carrière sportive. Depuis plusieurs mois, le coureur de Steinmaur souffre de problèmes sanguins. Le plus âgé des frères Lienhard a décroché à deux reprises, en 1974 et 1975, le titre national de cyclo-cross, mais avait régulièrement échoué dans la course aux médailles aux championnats du monde (3 x 4e, 1 x 5e, 1 x 6e).



Aarau et Bienne: bon public

Le public le plus fair-play a été désigné pour la saison 1981/82. En ligue nationale A, Aarau reçoit cette distinction alors que Bienne, pour la LNB, a été le plus cité.

LNA (désigné par l'Association suisse des journalistes sportifs): 1. Aarau 37 pts; 2. Young Boys 29; 3. Grasshoppers 25.

LNB (désigné par le comité de la ligue nationale): 1. Bienne 40; 2. Locarno 36; 3. Altstaetten 31.

Quand la France est battue par la Suisse...



Sous la plume d'Eric Lahmy, on pouvait lire dans «L'équipe» du mardi 10 août le passage suivant: «...La natation française dispose de près de cent mille licenciés, elle a plus de piscines que toutes les autres nations d'Europe, elle rétribue une centaine de conseillers techniques. Ses structures font se pamer de jalousie. Mais au

plan des résultats, elle ne se compare pas à la petite Suisse, dont la représentation, émanation d'une natation forte de quatre mille licenciés et de «trois ou quatre clubs qui travaillent», a emmené cinq de ses éléments dans trois finales.

Mais, direz-vous, les Suisses avaient participé aux frais de leur voyage et ils en vœulent pour leur argent. Il n'en va pas de même pour les Français. Ils nagent, qu'on se le dise, aux frais du contribuable.»

Le sport fribourgeois en deuil A. Guinnard passionné de football et de tir

La brusque nouvelle du décès d'Albert Guinnard a plongé le monde sportif fribourgeois dans le deuil et l'affliction. S'intéressant à tout, il s'est distingué aussi bien dans le domaine professionnel, politique que sportif. Dans ce dernier, il a pu pleinement s'épanouir, notamment grâce aux deux grandes passions qu'il vouait à football et au tir.

Un arbitre émérite

Ses attaches avec le football ne se limitèrent pas seulement au rôle d'arbitre et d'instructeur-arbitre. Auparavant, il fut durant 20 ans joueur. Habitant temporairement St-Gall, il s'inscrivit tout d'abord au FC Fortuna (2e ligue). Revenant dans sa région natale, il fit alors partie du FC Gletterens. A 31 ans, il décida de se lancer dans l'arbitrage. Il connut une belle ascension qui le conduisit au sommet, c'est-à-dire à la fonction d'arbitre international FIFA. Il dirigea 35 rencontres internationales dont 4 entre équipes nationales. Parmi ses meilleurs souvenirs, il citait souvent le match qui mit aux prises les deux leaders du championnat turc à Istanbul devant 45 000 spectateurs. Sa performance fut telle qu'il fut porté en triomphe! A cette époque, les fédérations tuscque et grecque faisaient régulièrement appel à des arbitres étrangers pour diriger leurs matches au sommet. Albert Guinnard fut du reste le premier arbitre suisse à officier en Turquie. En outre, en 1962, il arbitra la finale de la Coupe suisse entre Lausanne et Bellinzona. En 1966, alors âgé de 50 ans, il se retira de l'arbitrage actif. Cependant, ne pouvant abandonner le football, il continua de se mettre à son service en devenant dirigeant. C'est à Semsales que l'assemblée générale des délégués des clubs fribourgeois l'a élu membre du comité cantonal de l'Association fribourgeoise de

football, poste qu'il occupait toujours lorsque la mort est venue le chercher. Il assumait le secrétariat de la commission des rapports, la vice-présidence de la commission des vétérans et la responsabilité des contrôles des éclairages des terrains de football. Ce n'est donc pas sans une certaine stupeur que M. Bernard Carrel, président de l'AFF, a appris cette disparition: «Je garde-rais d'Albert le souvenir d'un ami, d'un collègue mais aussi d'un collaborateur précieux qui va laisser un grand vide dans notre organisation. Albert a beaucoup apporté au football suisse en général et fribourgeois en particulier. Il faisait partie de ces personnalités dont les conseils étaient fort appréciés. Il savait être exigeant mais autant envers lui qu'envers les autres».

Tireurs broyards orphelins

Entré en 1954 au sein du comité de la Fédération des tireurs de la Broye, Albert Guinnard joua très vite un rôle en vue et fut, en 1961, appelé à en assumer la présidence, fonction qu'il occupait toujours. Ardent défenseur du tir, il s'est dépensé sans compter afin que son district tienne un rôle prépondérant. Il a réussi, si on sait que la Broye a le taux le plus élevé de participation au tir de sections en campagne pour ce qui concerne toute la partie francophone du pays. Lors de chaque manifestation, il ne manquait pas de s'adresser avec à-propos aux tireurs, développant par là même leur sens patriotique. C'est donc un hommage ému et reconnaissant que M. Simon Bersier rend à son président Albert Guinnard. Nous nous associons à son hommage et présentons à son épouse et à ses enfants notre sympathie très émue.

Jean Ansermet

La plus grande animation règne à Zeltweg Ce fameux ravitaillement tant attendu chez Brabham

Mercredi matin, sur le circuit de Zeltweg, dans les stands, règne la plus grande animation. Chacun se met en place pour le Grand Prix d'Autriche de dimanche. Chez Brabham, à l'écart des mécaniciens qui préparent les voitures et remontent les moteurs, un homme s'attache à un travail particulier. Il est le pôle d'attraction de tous. Contrôle des pompes, des bidons remplis d'essence, en un mot du matériel qui permet de ravitailler en course.

Ce fameux ravitaillement imaginé par Gordon Murray, l'ingénieur britannique de l'écurie Brabham, pour mener les voitures du Brésilien Nelson Piquet et de l'Italien Riccardo Patrese à la victoire.

L'opération, qui devait être expérimentée dès la mi-juillet à Brands Hatch, n'a pas encore pu être réalisée, pas plus en Angleterre qu'à Castellet ou à Hockenheim. A chaque fois, la Brabham de Piquet, avec cent litres d'essence seulement dans le réservoir, profita de l'avantage de cent kilos par rapport à ses adversaires pour prendre le commandement de la course, creuser rapidement un écart de plus de vingt secondes... et «casser» à quelques tours du ravitaillement alors que dans les stands, tous les mécaniciens équipés comme à Indianapolis de combinaisons ignifugées, cagoules et casques, s'apprétaient à œuvrer.

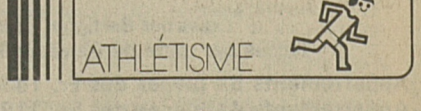
La 4^e fois sera la bonne

Le moteur était remis en cause à Brands Hatch et au Castellet mais pas à Hockenheim où le Turbo BMW semblait donner satisfaction. Il fallut la maladresse du Chilien Eliseo Salazar, qui envoya la Brabham de Piquet hors de la piste, pour que la «grande première» ne puisse avoir lieu lors de ce Grand Prix d'Allemagne. Dans l'équipe Brab-

ham, après ces trois expériences ratées, chacun se dit que la quatrième sera la bonne dimanche sur le circuit de Zeltweg et qu'avec ce ravitaillement, la victoire sera au rendez-vous.

En effet, l'avantage de cette opération est important. Après avoir gagné durant la première partie de course le temps nécessaire à ravitailler et à changer de pneus, la voiture, même si elle reprend la piste à la hauteur de ses adversaires, donc sans gain véritablement effectif, bénéficie à ce moment-là de pneumatiques neufs (et très performants), au contraire des autres voitures dont les pilotes doivent se battre pour pallier le manque d'adhérence, ne pouvant ainsi solliciter au maximum la puissance dont ils disposent.

Un ravitaillement réussi pourrait devenir l'arme absolue pour contrer la supériorité affichée actuellement par Ferrari et Renault. De ce ravitaillement dépendra encore le sort de la course de dimanche à Zeltweg comme plus tard à Dijon, Monza ou Las Vegas... Et aussi peut-être le sort du championnat du monde qui n'a sans doute jamais été aussi indécis depuis l'accident de Didier Pironi samedi dernier à Hockenheim.



Dalhäuser: 2,24 m

Le Suisse Roland Dalhäuser a franchi 2,24 m lors de la réunion internationale de Viareggio. Il s'est ainsi définitivement qualifié pour les championnats d'Europe qui auront lieu du 6 au 12 septembre à Athènes. Il a ensuite échoué trois fois à 2,27 m.



Coop-informations:



chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-Hits <weekend> du jeudi 12 août au samedi 14 août 1982

Jus de pommes Coop



clarifié et complet

2x 1 litre au choix

1.90 au lieu de 2.40

Nectarines

un fruit d'été fascinant

Résultat du croisement entre la pêche et la prune, la nectarine se distingue extérieurement par sa peau lisse et luisante. Sa chair juteuse et odorante lui assure un succès croissant auprès des consommateurs. Régalez-vous de nectarines, crues ou cuites; elles sont également appréciées en tartes ou dans le rumtopf.



1 kg

2.20

Prix choc

Linge de cuisine

100% coton, grandeur 45/85 cm, différents dessins

1 pièce

1.95

W 32.82/TP

Actions

Yogourts, sérés et sérés aux fruits

Yogourts Coop: 10 cts meilleur marché tous les gobelets de 180 g

par exemple: lait entier nature **-.45** au lieu de **-.55**
partiellement écrémé avec fruits **-.55** au lieu de **-.65**
partiellement écrémé avec arôme **-.50** au lieu de **-.60**



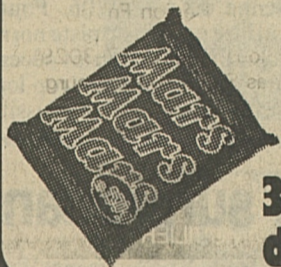
Sérés Coop: 20 cts meilleur marché

tous les gobelets de 150 g et 250 g

par exemple: séré maigre 250 g **-.65** au lieu de **-.85**
séré à la crème 150 g **-.85** au lieu de **1.05**
séré aux fruits 150 g **-.80** au lieu de **1.-**

Coop-Hits hebdo 11.-17.8. 1982

Barres Mars



3 pièces de 50 g

1.10

Treets

dans les Centres Coop

Cacahuètes enrobées de chocolat



Sachet de 200 g

1.70 au lieu de 2.25

Knorr Potages en sachet

12 sortes différentes



1 sachet au choix

au lieu de 1.05 **.75**

Crème glacée vanille



Bloc familial



de 400 g **2.10** au lieu de 2.60

Salametti en filet

3 pièces = 210 g

2.90

Fromage double crème Gerber Gala



2 boîtes de 80 g

2.30 au lieu de 3.10

A LOUER

PROVIDENTIA

Société suisse d'assurances sur la vie humaine

OFFRE À LOUER

de suite à Villars-sur-Glâne

quartier Bertigny, près Hôpital cantonal (accès par route du Belvédère) 7 et 9, ch. de la Redoute

Appartements 5 1/2 pièces dès Fr. 1430.— charges comprises
Appartements 4 1/2 pièces dès Fr. 1190.— charges comprises
Garages: Fr.80.—

Appartements spacieux, avec vue sur les Alpes, tranquillité, confort moderne, proches magasins et transports en commun. Visites sur place tous les jours.

Pour tous renseignements: M^{me} Leuenberger, 7, ch. de la Redoute, ☎ 037/24 35 77 ou Providentia, service immobilier, 19, rue du Rhône, 1204 Genève, ☎ 022/28 51 44.

Für unser neues WERK in Domdidier FR suchen wir per sofort oder nach Vereinbarung

BÜROANGESTELLTE - SEKRETÄRIN

zur Erledigung der Korrespondenz des Ein- und Verkaufs sowie der internen Administration (ohne Buchhaltung)

Sprachen: Deutsch, wenn möglich mit Englisch- oder Französischkenntnissen.

Wenn Sie selbstständiges Arbeiten in einem kleinen Team bevorzugen, wenden Sie sich bitte an:
A. PERROT AG
Römerstrasse 10, 2560 NIDAU
☎ 032/51 64 11

EMPLOIS

Service d'impression et Copy-rapide à Fribourg cherche **GÉRANTE**

Pour ce travail intéressant et varié vous devez remplir les conditions suivantes:

- capable de travailler indépendamment, être habile et avoir de l'initiative
- langues: allemand et français
- pouvoir traiter avec toute la clientèle
- compréhension technique
- éven. semaine de 4 jours
- âge idéal 25 à 45 ans
- personne du métier ou travaillant dans la branche graphique aura la préférence.

Votre offre ou éven. questions sont à adresser à M^{me} Rita Kiener, Eigerweg 1, 2563 Ipsach, ☎ 032/22 02 01. 80-32735

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces



Ô ma joie quand je suis parti pour la maison du Seigneur! Ps. 121

Fortifiée par la foi en Dieu plein de miséricorde, après une vie donnée au service inlassable du prochain, ma chère sœur, notre bonne belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie

Josephine ROGGO-EMMENEGGER

vient d'accomplir sa vie d'ici-bas à l'âge de 75 ans.

Nous sommes pleins de reconnaissance pour sa bonté si rayonnante, son humeur sereine et sa foi si solide. Elle va vraiment nous manquer, mais nous sommes reconnaissants que le Seigneur l'a délivrée de sa très douloureuse maladie pour lui accorder la joie de la vision béatifique.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu en l'église de Saint-Paul au Schœnberg, Fribourg, le samedi 14 août 1982, à 10 heures.

Une veillée de prières nous rassemblera auprès de la défunte, le vendredi 13 août 1982, à 19 h. 45, en l'église.

Dans le deuil et l'espérance:

Sœur Berthe Emmenegger, ursuline;
ainsi que la parenté

Fribourg, Couvent Sainte-Ursule, le 11 août 1982.

On est prié de ne pas apporter de fleurs, mais de penser à faire un geste de partage en faveur des Missions des Sœurs ursulines au Tchad (ccp 17-5471, Fribourg) ou des Missions rwandaises (ccp 17-142, Fribourg).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1700



La Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

a le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Radégonde SCHNÜRER

sa fidèle collaboratrice, infirmière durant 40 ans

La messe d'enterrement sera célébrée en la chapelle de Saint-Joseph, à Saint-Pierre, le vendredi 13 août 1982, à 15 heures.

17-514



Remerciements

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Louis DUPASQUIER

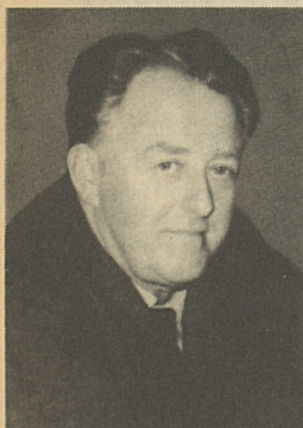
remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs ou leur message.

Elle les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de La Tour-de-Trême, le vendredi 13 août 1982 à 20 heures.

17-122491



12 août 1977 — 12 août 1982

Monsieur Fabien OBERSON

Cinq ans déjà tu nous quittais, mais le temps n'a effacé ni la peine ni le souvenir.

Que tous ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour toi en ce jour et gardent en leur cœur en silence ton souvenir.

Ton épouse.

Une messe aura lieu en l'église de Vuisternens-devant-Romont, le samedi 14 août 1982, à 20 heures.



La famille, la parenté et les amis

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ignace Burri

enlevé à leur affection, le 11 août 1982, dans sa 73^e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Paul (Schoenberg), à Fribourg, le vendredi 13 août 1982, à 9 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de Saint-Paul.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600



Mademoiselle Maria Sansonnens, à Franex;

Madame Julie Glannaz-Sansonnens, à Fribourg, et ses enfants;

Famille Irma Gosteli-Sansonnens, à Hettenschwil, et ses enfants;

Monsieur Pierre Sansonnens, à Franex;

Les enfants de feu François Demierre, à Montet/Glâne;

Mademoiselle Marie Beddi, à Fribourg;

Monsieur et Madame Jeannette Dénervaud-Beddi, à Fribourg;

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louise Beddi-Sansonnens

décédée au foyer de l'hôpital d'Estavayer-le-Lac, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa 76^e année.

L'office d'enterrement aura lieu en la chapelle de Franex, le samedi 14 août 1982, à 14 h. 30.

Le corps de la défunte repose en la chapelle de Franex.

La veillée de prière aura lieu à Franex, le vendredi 13 août 1982, à 19 h. 45.

Veuillez prier pour le repos de son âme!

17-1604



La direction et le personnel
de l'Imprimerie
et Librairies St-Paul SA

ont le regret de faire part du décès de

Madame Josephine Roggo-Emmenegger

leur dévouée collaboratrice retraitée

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Paul au Schoenberg, Fribourg, samedi 14 août 1982, à 10 heures.

**Pour un
Service encore
plus précis**

**Publicitas
préfère recevoir
vos annonces
par écrit**

Publicitas
Service des annonces
2, rue de la Banque
1700 Fribourg



Monsieur et Madame Maxime Trinchan, à Arconciel, et leurs enfants;
Madame Louise Roulin-Trinchan, à Treyvaux, et ses enfants;
Madame et Monsieur Auguste Bussard-Trinchan, à Pringy, et leurs enfants;
Madame et Monsieur Fernand Cotting-Trinchan, à Ependes, et leurs enfants;
Madame Rosa Rotzetter-Trinchan, à Combremont-le-Grand, et ses enfants;
Monsieur et Madame Jules Trinchan, à Versoix, et leurs enfants;
Les familles Marthe, Meuwly, Pittet, Zumsteg, Gonin, Brugger, Chevalier, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie BRUGGER-TRINCHAN

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur affection, le mardi 10 août 1982, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Arconciel, le vendredi 13 août 1982, à 14 h. 30.

Veillée de prières, le jeudi 12 août 1982, à 20 h. 15, en l'église d'Arconciel.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église d'Ependes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600



Qui de vous par ses inquiétudes peut ajouter une coupée à la durée de sa vie.

Mat. 6,27

En ce mercredi 11 août 1982, à la suite d'un accident de la circulation et réconforté par le sacrement des malades,

Bernard DESCLOUX

employé PTT

a rendu sa vie et sa jeunesse, à quatre jours de ses vingt ans, entre les mains du Père dans l'attente de la joie du Christ ressuscité.

Sa famille:

Henri et Marie, ses parents, à Fribourg, route des Vieux-Chênes 53;

Denise, sa fiancée, à Fribourg;

Nicolas, son frère et Marie, son épouse ainsi que Gaétan, à Lovens;

Hubert, son frère, à Fribourg;

Michel, son frère, à Fribourg;

Bruno, son frère, à Fribourg;

Antoine, son frère, à Fribourg;

Adrien Descloux, son oncle et Alice, son épouse, leurs enfants et petits-enfants, à Romanens;

André Descloux, son oncle, à Romanens;

Maria Moret-Descloux, sa tante et Louis, son époux, leurs enfants et petits-enfants, à Vuadens;

Norbert Descloux, son oncle et Rose, son épouse, leurs enfants et petits-enfants, à Romanens;

Alexine Nussbaumer, sa tante et Arthur, son époux, leurs enfants et petits-enfants, à Onex;

Delphine Brotschi, sa tante et Robert, son époux, leurs enfants et petits-enfants, à Bâle;

Ulysse Charmillot, son oncle et Marie-Thérèse, son épouse, leurs enfants et petits-enfants, à Vicques;

Joseph Charmillot, son oncle et Thérèse, son épouse, leurs enfants et petits-enfants, à Vicques;

Marcel Descloux et Maurice Nussbaumer, ses parrains et Marie Wuarin, sa marraine;

Les familles Schneider et Perret

ainsi que les parents, les amis, les proches et les connaissances.

Le corps de Bernard repose en la chapelle mortuaire de l'église Saint-Paul (Schoenberg) à Fribourg.

Nous participerons à l'Eucharistie et nous prierons pour Bernard avant de lui dire un dernier adieu, le vendredi 13 août 1982 en l'église Saint-Paul, à Fribourg, à 15 heures.

Une veillée de prières nous réunira le jeudi 12 août à 20 heures, en l'église Saint-Paul.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



12 août 1981 — 12 août 1982

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame Clara CHASSOT

sera célébrée en l'église de Villaraboud, le dimanche 15 août 1982, à 9 heures.



Le Conseil communal de Gletterens

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

ancien syndic et député

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'Association fribourgeoise de football

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

membre du comité central durant de nombreuses années et ancien arbitre international

L'office d'enterrement a lieu en l'église de Gletterens, aujourd'hui jeudi 12 août 1982, à 15 heures.



Le Parti chrétien-social du canton de Fribourg

a le profond regret de faire part du décès subit de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

député, ancien président du Grand Conseil, ancien syndic

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Gletterens, le jeudi 12 août 1982, à 15 heures.

17-1700



La commission de classification et le comité administratif du Syndicat d'améliorations foncières de la Basse-Broye

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

leur dévoué caissier

L'office de sépulture est célébré ce jour à 15 heures, en l'église de Gletterens.

17-30163



La Fédération de tir de la Broye

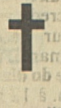
a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

président de la fédération

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-30164



La Société suisse des buralistes postaux section de Fribourg

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

buraliste postal retraité à Gletterens
père de M^{me} Françoise Genoud,
buraliste postal

L'office de sépulture sera célébré, ce jour, jeudi 12 août 1982, à 15 heures, en l'église de Gletterens.



L'Amicale des buralistes postaux Broye et Lac romand

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

fidèle membre passif
et père de Madame Françoise Genoud
buraliste postale à Gletterens

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Les majorettes de la ville de Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

papa de Monsieur Giorgio Guinnard,
dévoué vice-président et caissier,
grand-papa
de Mesdemoiselles Catherine et Murielle,
majorettes

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le groupement fribourgeois des arbitres de l'ASF

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

membre d'honneur du groupement,
instructeur
et ancien arbitre international

L'office d'enterrement a lieu en l'église de Gletterens, aujourd'hui, jeudi 12 août 1982, à 15 heures.



Les vétérans de l'Association suisse de football, section de Fribourg

ont le regret de faire part du décès de leur membre

**Monsieur
Albert Guinnard**

L'office d'enterrement a lieu ce jeudi 12 août 1982, à 15 heures, en l'église de Gletterens.



Le conseil d'administration, la direction et le personnel des Entreprises électriques fribourgeoises

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

député, administrateur des EEF

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Gletterens, jeudi 12 août 1982, à 15 heures.



Le Sénat de l'Université de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert GUINNARD**

membre du Sénat, nommé par le Grand Conseil depuis 1971

L'Université gardera le meilleur souvenir de l'ami fidèle qui vient de nous quitter.

Le président du Sénat:
professeur B. Schnyder, recteur.



L'Association suisse des sous-officiers, section de la Broye fribourgeoise

a le grand regret de faire part du décès de

**sergent
Albert Guinnard**

dévoué membre actif

Les obsèques ont lieu cet après-midi à 15 heures à Gletterens.



La Société de tir de Gletterens

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

membre d'honneur
et ancien président de la société,
père et beau-père
de Messieurs Giorgio Guinnard
et Pierre Genoud
membres actifs de la société.

17-30162



Le Parti chrétien-social de la Broye

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

député, ancien président du Grand Conseil et du parti broyard,
membre du comité de district

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le FC Domdidier

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

membre du club et arbitre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Banque de l'Etat de Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

son dévoué correspondant d'épargne

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La direction et le personnel de la Maison I.O. DATA SA à Villars-sur-Glâne

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Guinnard**

père de son directeur commercial
Monsieur Georges Guinnard

Les obsèques ont lieu ce jeudi 12 août, à 15 heures, en l'église de Gletterens.



Imprimerie St-Paul
c'est le spécialiste
pour travaux offset en couleur

Faire-part de deuil
Imprimerie St-Paul - Pérolles 42 - Fribourg



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, parent et ami, la famille de

Monsieur Emile JENDLY

vous remercie de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve par votre présence, vos offrandes de messes, vos messages de condoléances, vos dons, vos envois de couronnes et de fleurs

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le samedi 14 août 1982, à 10 h. 30.

17-29922



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Nicolas LAMBERT

remercie de tout cœur les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs dons, ont pris part à son épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance

La messe de trentième

sera célébrée en l'église d'Hauteville, le vendredi 13 août 1982, à 20 heures.



Août 1972 — Août 1982

Dix ans déjà!

En la mémoire de

Charlotte CHARDONNENS

né Raemy

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église d'Autigny le samedi 14 août 1982 à 20 heures.

Dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on a aimés.

Ton époux, tes enfants et petits-enfants.

17-30104

Vient de paraître

Sœur Anne Elisabeth Steinmann

La nuit et la flamme Chemins du Carmel

208 pages, format 13x19 cm

Fr. 27.50

Ce livre présente le Carmel sous trois angles majeurs: son histoire, ses grandes figures, sa spiritualité enfin et sa vie profonde et concrète, l'accent étant mis sur ce dernier point.

«Clarté de l'exposé, précision historique, style entraînant, visée à la foi doctrinale et pratique, telles sont ses principales qualités.» (P. Joseph Baudry, dans la Préface).

Chez votre libraire.

ÉDITIONS ST-PAUL PARIS-FRIBOURG



Les inspecteurs scolaires et l'Association du corps enseignant du 4^e arrondissement

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Serge Chollet

frère de M. Jean-Pierre Chollet,
instituteur à Neyruz

L'office de sépulture sera célébré, ce jeudi 12 août 1982, à 15 heures, en l'église paroissiale de Prez-vers-Noréaz.

17-30187



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Johann Looser-Zosso

née Rosalie Koch

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs offrandes de messes ou leurs dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église Saint-Pierre, le samedi 14 août 1982, à 18 h. 15.



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de la douloureuse épreuve qui l'a frappée, la famille de

Monsieur Alphonse Bertschy

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée et réconfortée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs dons et offrandes de messes.

Un merci spécial s'adresse aux médecins et au personnel de l'Hôpital cantonal.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

L'office de trentième

sera célébré en l'église du Christ-Roi, le samedi 14 août 1982, à 18 heures.

17-30083

Avis mortuaires

Du lundi au vendredi, les avis mortuaires sont reçus à Publicitas, rue de la Banque 2, à Fribourg, jusqu'à 16 h. la veille de parution, au guichet ou par téléphone, au ☎ 037/22 14 22.

Ils peuvent être également adressés par télex aux numéros 36 264, à Publicitas Fribourg, ou au 36 176, à la rédaction de «La Liberté» dans les mêmes délais.

Le dimanche pour l'édition du lundi, les avis mortuaires sont à déposer dans la boîte aux lettres «Avis mortuaires» du nouveau bâtiment de Saint-Paul, Pérolles 42, à Fribourg, jusqu'à 20 h.

La transmission des avis mortuaires par téléphone à la rédaction de «La Liberté» n'est pas acceptée. (Lib.)



1981 Août 1982

Mademoiselle Rosa Niclasse

Déjà un an que tu reposes près de l'église de ton baptême comme tes parents et ta sœur Julie.

La messe d'anniversaire

sera célébrée le samedi 14 août 1982, à 20 heures en l'église de Vuisternens-en-Ogoz.

Tes sœurs et ta famille

17-30076

Remerciements

La famille de feu

Georges Nicolet

dit Nicous

remercie sincèrement toutes les personnes ayant pris part au deuil, soit par leur présence à l'enterrement, leurs messages, fleurs ou dons en espèces.

Un merci tout particulier à M. le pasteur Claude Schmied, aux docteurs Bise, Braaker, Rime et aux infirmières de l'étage «J» de l'Hôpital cantonal, aux amis de la Lenda, ainsi qu'au Club des marcheurs.

Fribourg, août 1982.



Voilà déjà un an que tu nous as quittés, que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée et une prière pour toi en ce jour.

1981 — 1982

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame Cécile Passalli

née Progin



sera célébrée en la Collégiale de Romont le samedi 14 août 1982, à 18 h. 30.

Ta famille

17-122485

Toutes vos annonces
par Publicitas, Fribourg

Caisse d'Épargne et de Crédit

Lausanne

Nous cherchons:
pour notre succursale de Lucens

1 EMPLOYÉ DE BANQUE

ou de commerce

- ayant une bonne formation bancaire avec quelques années de pratique
- aimant le contact avec la clientèle
- dynamique
- âge idéal 25-30 ans.

Entrée: 1.10.82 ou à convenir.

pour notre agence de Cheseaux

1 EMPLOYÉ DE BANQUE

(caissier)

Entrée: 1.10.82 ou à convenir.

Nous offrons:

- travail varié et intéressant
- avantages sociaux d'un établissement moderne
- centre de sports et loisirs.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae au chef du personnel de la Caisse d'Épargne et de Crédit, rue Centrale 7, 1003 Lausanne.

22-2155



AVIS

LA LIBERTÉ

LES

AVIS MORTUAIRES

pour l'édition du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42, à Fribourg.

JUSQU'À DIMANCHE À 20 HEURES

IMPORTANT: Ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par

TÉLEX N° 36 176, également JUSQU'À 20 HEURES.

Articles de marque à prix ABM!

ABM
Spezial spécial speciale

- REXONA deo roll-on 45 ml 2 types **3.20**
- KLEENEX BOUTIQUE 100 serviettes, colorées **1.40**
- REACH brosse à dents junior **2.50**
- REACH brosse à dents medium **2.90**
- FENJAL savons 2 à 100 g 3 types **2.90**
- GILLETTE REGULAR mousse à raser 2 à 200 g **4.50**
- GILLETTE CONTOUR lames 10 pièces **5.50**

- Fribourg, Pérolles 7, à quelques pas de la gare

Prix jubilé

Training pour garçons.

Coton/polyester.

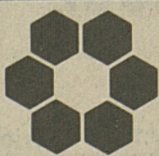
Rouge et marine.

Gr. 116-176

19.95



30 ans
PLACETTE



PLACETTE

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des Grands-Places.

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

V-A-G GARAGES GENDRE SA



VOITURES DE DIRECTION

- VW POLO CLASSIC, 1,3 CL, blanche, 9000 km, mod. 82
- VW GOLF 1,5 GL, rouge mét., 20 000 km, mod. 82
- VW SCIROCCO GTI, gobi mét., 19 000 km, mod. 81

Garages GENDRE SA

Route de Villars 105
Fribourg, ☎ 24 03 31

Ouvert le samedi



BMW 728 - I

gris mét., automatique, 84 000 km, 4 portes, un seul propriétaire, garantie écrite de huit mois et sans accident.

R. BRUGGER
AUTOMOBILES
1754 ROSÉ/FR
☎ 037/30 13 44.
17-637

A vendre

UNE
KAWASAKI
900

exp. en parfait état.

☎ 037/55 12 52.
17-30118

A vendre

VW GOLF
GTI

parfait état, rouge, 80 000 km, 78, Fr. 8900.-.
☎ 037/61 48 54.

J'achète

piano à queue + piano

(Paiement comptant)

Heutschi-Gigon
Sprünglistr. 2
3006 Berne
☎ 022/35 94 70
031/44 10 82

79-7143

PROCHAINES EXCURSIONS

EINSIEDELN-SACHSELN

dimanche 15 août 1982 (Assomption)
dép. de Fribourg (Gd-Places) 5 h. 15
prix du voyage Fr. 40.-

MARIASTEIN-BÂLE

dimanche 15 août 1982 (Assomption)
dép. de Fribourg (Gd-Places) 6 h. 15
prix du voyage Fr. 32.-

GRISONS-LIVIGNO

21-22 août 1982
pension complète Fr. 190.-

MONTANA-CRANS

dimanche 22 août 1982
dép. de Fribourg (Gd-Places) 7 h. 15
prix du voyage Fr. 40.-

SACHSELN-EINSIEDELN

7-8 septembre 1982
car, souper, hôtel Fr. 110.-

EINSIEDELN-SACHSELN

mercredi 8 septembre 1982
dép. de Fribourg (Gd-Places) 5 h. 15
prix du voyage Fr. 40.-

7 COLS SUISSES

11-12 septembre 1982
pension complète Fr. 190.-

Pour les départs vers d'autres lieux et villages, à convenir.

Les personnes touchant l'AVS profitent d'un rabais.

Inscriptions et informations

HORNER SA

Voyages Transports

1712 Tavel ☎ 037/44 11 31

17-1767

CINÉMAS

ALPHA

20 h. 30, DI aussi 15 h. - En français - 16 ans
Dans un avenir très proche il n'y aura plus de guerre. Il y aura

ROLLERBALL

James Caan dans le film de Norman Jewison

CAPITOLE

20 h. 30, DI aussi 15 h. - 18 ans - PREMIÈRE
Personnes nerveuses et impressionnables s'abstenir!
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE

Enfin! le film qui effraya même le festival d'Avoriaz! Parlé français - GRAND PRIX D'AVORIAZ 1976

CORSO

15 h. et 20 h. 30 - 16 ans. En français - 1^{re} VISION
Grand Prix du Festival du Film Fantastique Avoriaz 1982
MAD MAX 2

Personnes sensibles s'abstenir s.v.p.

EDEN

21 h. DI aussi 15 h. - 16 ans. En français - RÉÉDITION
Pour retrouver un peu de tonus, rien de mieux que Woody Allen...

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI

La presse: «... un régal...» «irrésistible»

REX

20 h. 30, DI aussi 15 h., 18 ans, PREMIÈRE
A la guerre vous tuez pour survivre... dans les rues de New York, c'est souvent pareil!

LE DROIT DE TUER

(THE EXTERMINATOR) Un film de James Glickenhaus

STUDIO

15 h. et 21 h. - 20 ans, VO angl. s.tr. fr./all.
Première fois à Fribourg
NATHALIE
Carte d'identité obligatoire

REX

20 h. 30 - PREMIÈRE
Di aussi 15 h. - 18 ans

A LA GUERRE, VOUS TUEZ POUR SURVIVRE...
DANS LES RUES DE NEW YORK,
C'EST SOUVENT PAREIL.



LE DROIT DE TUER
Un film écrit et réalisé par
James Glickenhaus

(THE EXTERMINATOR)

A VENDRE
D'EXPOSITION

1 moissonneuse-batteuse
CLAAS DOMINATOR 76
moteur 120 CV, modèle 1981
barre de coupe 3 m 60

☎ 037/82 31 01 -
021/89 34 93

COUVERTURES

PISCINES

Directement de
fabrique
Corailsa
1615 BOSSONNENS
TÉLÉPH. 021/56 44 14

Monsieur
libre,

178 cm, bonne
présentation, soi-
gné, aimant la
vie, désire rencon-
trer dame de 45
à 55 ans, pour
amitié,
plus si entente.
Ecrire sous
chiffre
17-461145, à
Publicitas, 1630
Bulle.

Meubles

de ferme, à ven-
dre, anciens: pe-
tits vaisseliers,
buffets, armoires
1 et 2 portes,
tables de ferme.
☎ 021/93 70 20
22-353640

On cherche

DUO

pour les 29 et
30 août (cause
accident du duo
engagé).

☎ 037/63 10 49.

50 ct le kilo

PRUNEAUX
d'été

A vendre, pris sur
l'arbre.

☎ 037/30 18 77.
Préz-vers-Noréaz.

Restaurant Bad Bonn 3186 GUIN

RECROTZON

13, 14, 15 août 1982

Vendredi 13 août, dès 20 heures
Concert d'ouverture et ambiance.

Samedi 14 août, dès 19 h. 30
Danse avec l'orchestre
«Fryburgergruss» et «Sensegruss»

Dimanche 15 août, dès 15 heures
Danse avec l'orchestre
«Fryburgergruss» et «Sensegruss»

Tous les jours «Vorössen», rôti d'agneau et
poires à botzi,
jambon à l'os, «Chuechli», bretzels

BAR - Halle de fêtes
Raphael Henkel

Invitation cordiale
☎ 037/43 11 15
17-1700

Abricots pour la confiture par pl. le kg 1.95

Pommes Gravenstein le kg 1.30

Poires le kg 0.85

MARCHÉ GAILLARD
MARLY

ABM actuel

Invitation

Pour tous les aînés,
visite avec café et pâtisseries

Les 24, 25 et 26 août, de 14 à 18 heures, nous avons
le plaisir d'inviter tous les retraités AVS de la
ville de Fribourg à passer un agréable après-midi,
au cours duquel leur seront offerts gracieusement
café et pâtisseries.

Le directeur de notre magasin leur présentera l'ABM
et les accompagnera dans une visite des lieux.

Une bonne occasion de rencontrer amis et connaissances
tout en passant un bon moment à l'ABM Fribourg.

Si vous êtes retraité AVS et habitez Fribourg, faites-nous
parvenir votre inscription jusqu'au 18 août,
Prière de vous munir de votre carte AVS.

Bienvenue à tous!

Inscription

J'accepte votre invitation pour le 24.8/25.8 ou le 26.8.82.
(Prière de souligner la date souhaitée).

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____

A remettre ou envoyer jusqu'au 18 août 1982 à:
ABM, Pérolles 7, 1700 Fribourg

ABM
Fribourg, Pérolles 7
à quelques pas de la gare

Du 28 août
au
5 septembre



Tout
FRIBOURG
en fête!

Groupes 1982: Brésil, France, Grèce, Haute-Volta,
République fédérale allemande, Roumanie, Suède, Suisse
(Bâle)

Pendant plus d'une semaine, nous vous offrons la possibilité de:

- voir des spectacles de qualité les 28, 29, 30, 31.8, 1, 2, 4, 9 à l'Aula de l'Université
- participer à une gigantesque fête populaire, spectacles en plein air et bal vendredi 3 septembre, à Pérolles
- vous mêler aux groupes le samedi 4 septembre à Pérolles
- mieux connaître le folklore étranger par le colloque lundi 30 août, à 20 h. 15, au Lycée Saint-Michel et par des démonstrations samedi 4 septembre, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. dans les jardins du Domino
- admirer le grand cortège gratuit du dimanche après midi 5 septembre, dès 14 h. 30, à Pérolles, puis le final à 16 h. dans les jardins du Domino.

A cette occasion, nous vous demandons, pour votre plaisir aussi, de

- pavoiser votre façade
- mettre des fleurs à votre balcon

et surtout de

- descendre dans la rue
- vous donner rendez-vous en ville, où vous vous trouverez dans une ambiance chaleureuse et colorée et où vous pourrez vous ravitailler, vous restaurer et vous amuser.

En deux mots, les Rencontres folkloriques internationales, c'est surtout

VOTRE FÊTE

La Société de développement de Fribourg et environs et le Comité d'organisation des Rencontres folkloriques internationales vous souhaitent d'ores et déjà d'y prendre le plus grand plaisir et vous conseillent de réserver vos places à l'avance à l'Office du tourisme, Fribourg, ☎ 037/81 31 76.

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Pour
bricoleur

Fr. 1800.—
1 Renault 5
1 2 CV 6
1 Datsun 100 A
☎ 037/52 21 25

VACANCES
ANNUELLES

du 23 août au 6 septembre 1982
Nous vous remercions de votre com-
préhension.

P. Schneider, menuiserie
3175 Flamatt

17-1814

EMPLOIS

POUR VOUS DONNER TOUTES VOS CHANCES

MAÇONS
MENUISIERS
SERRURIERS



MANPOWER

TOUTES FORMES D'EMPLOIS

Fribourg, rue St.-Pierre 18, tél. 22 50 33

CE SOIR, à 20 h. 15

SUPER LOTO RAPIDE de l'été - Fr. 16 000.- de lots!

Quines
20 x 100.-

doubles quines 20 x Fr. 200.-

cartons 20 x Fr. 500.-

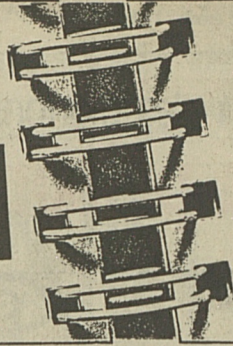
Abonnement: Fr. 12.—, dès 18 h. 30
Carton Fr. 3.— pour 5 séries

Die Nummern werden auch
auf deutsch ausgerufen

● Parking ● Org.: Fribourg-Olympic dames

En tête du peloton

pour ses garanties de qualité



Pfister Meubles

...votre ensemblier

G 52

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Fabrique suisse de biens de consommation durables, mondialement connue, cherche pour sa distribution en ville de FRIBOURG

UN DISTRIBUTEUR RÉGIONAL

possédant une formation technique (mécanicien de précision, par exemple) et un bon flair commercial.

Un magasin bien situé est à disposition si nécessaire.

Les candidats intéressés, de nationalité suisse, âgés entre 30 et 50 ans, voudront bien faire parvenir leur offre avec les documents habituels et une photo récente sous chiffre G 18 531 131, 1211 Genève 3.

Chaque offre sera traitée rapidement et confidentiellement.

2, Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal:job
Conseils en personnel

Pour renforcer son équipe, un bureau de la place de Fribourg cherche un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

de langue française avec de bonnes connaissances d'allemand et 4 à 5 années d'expérience dans le domaine immobilier.
Son esprit d'initiative et son sens de l'organisation lui permettraient d'assumer des nombreuses responsabilités et de travailler de façon indépendante.
Nous attendons votre offre détaillée avec curriculum vitae, copies de certificats et photo. Vous pouvez aussi nous contacter pour de plus amples renseignements.

Travailler par Ideal... génial!

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE TREYVAUX
cherche de suite ou à convenir
SOMMELIÈRE

Nourrie, logée, 2 services, 1 semaine le matin, 1 semaine le soir.

Fermé le lundi.
☎ 037/33 11 53

17-2340

Demoiselle
CHERCHE
emploi dans bureau pour le 1.11.1982 ou à convenir.
Ecrire sous chiffre 61025, Assa, CP 1033, Fribourg.

TETRA PAK **TETRA PAK ROMONT SA**

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

CONTROLEUR DE QUALITÉ

pour travaux dans les domaines du contrôle des matières premières et du contrôle de production.

Formation assurée par nos soins. Nous offrons des conditions de travail très modernes.

Nous demandons:
— âge 25 à 35 ans
— langues: français et allemand (ou/et anglais).

Faire offres manuscrites à:
Tetra Pak Romont SA
Case postale 77, 1680 Romont
☎ 037/52 81 11, internes 214 ou 224.

17-2624

COOP

Coop actions

STEAK pour grillades

le kg.

26.-

au lieu de 32.-

ROSBIF

le kg.

25.-

au lieu de 32.-

VIANDE HACHÉE

le kg.

8,90

au lieu de 13.-

SAUCISSE DE VEAU DE ST-GALL

la pièce

au lieu de 1,65

1,30

TILSIT

le kg.

13.-

au lieu de 14.60

ROULADE framboise

pièce de 300gr.

1,60

NECTARINES

LE KG.

1,20

POIRES TREYVOUX

LE KG.

1,95

2, Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal:job
Conseils en personnel

Pour 3 postes fixes, ainsi que pour des missions temporaires, de 3 à 6 mois, nous recherchons des

MONTEURS ÉLECTRICIENS

qualifiés, sachant travailler de façon indépendante.
Un simple appel téléphonique à M. P. Schorderet et vous en saurez davantage.

Travailler par Ideal... génial!

Gesucht ein tüchtiger

Autolackierer

Wir bieten:

- selbständige Tätigkeit
- sehr gute Entlohnung
- Beteiligung am Umsatz
- Atelier kann eventuell auch gemietet werden.

BMW-Garage R. Furtwängler
1781 Courgevoux
☎ 037/71 50 00

17-1700

A VENDRE

500 FENÊTRES

NEUVES, moitié prix

- aluminium couleur brune ral. 8003
- dim. 1100 x 1100 m/m
- profil. ép. 70 m/m
- verre dialux. sécurisé ép. 6 m/m

Plan. d'adaptation à disposition.
☎ 037/37 12 29 dès 18 h.
029/2 90 64 aussi dès 18 h.

A VENDRE

A vendre
TOYOTA CELICA

2 litres ST,
48 000 km, 78,
exp., Fr. 6900.-.

☎ 037/61 48 54.

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS

(Devis sans engagement)

Jean-Pierre PISU ☎ 037/24 71 28
1752 VILLARS-SUR-GLÂNE ☎ 22 77 45

Succ. Canisius Aebischer

17-1064

Faut pas nous prendre pour des oignons Au cœur de la prison



Un détenu s'est tranché la gorge, ce sont ses camarades qui l'évacuent sur une civière.

Les images que montre ce film de la Télévision québécoise seraient proprement choquantes si elles ne reflétaient pas la réalité. En d'autres termes, il serait déplacé de s'offusquer devant de telles scènes parce qu'on nous les montre: mieux vaut se demander par quelle aberration un système judiciaire peut s'entêter à appliquer des peines qui, d'un délinquant dangereux certes, feront à coup sûr une bête enragée, définitivement irrécupérable cette fois.

Les quartiers de haute sécurité de ce pénitencier canadien sont la preuve tangible d'un constat d'impuissance devant la délinquance. On trouve ici des jeunes gens qui ont commis des délits suffisamment graves pour justifier des sentences de vingt ans ou plus. Pas des enfants de chœur, donc, mais



leur jeune âge devrait déjà justifier qu'on tente une forme de réinsertion, si aléatoire soit-elle.

Or ils vivent dans des cages de jardin zoologique: chaque chambre est une boîte fermée par une grille, donnant sur une galerie dans laquelle, nuit et jour, déambulent des gardiens armés. Inutile, dans ces conditions, de préciser que le discours qu'ils tiennent ne parle que de violence et de vengeance. L'un d'eux, à qui on demande s'il ne voudrait pas apprendre un métier, répond: «Pourquoi faire? Si je sors un jour, ça sera pour flinguer un maximum de gens».

Les suicides, les passages à tabac sont monnaie courante. Mais les gardiens n'interviennent pas: de toute évidence, la «haute sécurité» ne protège qu'eux-mêmes. Doit-on en déduire que plus vite un détenu disparaît, plus vite le problème est réglé? Certains prisonniers, en tout cas, l'affirment.

Quoi qu'il en soit, on peut tirer un coup de chapeau aux reporters canadiens qui ont eu le culot de s'attaquer, sans autres précautions, à un sujet aussi difficile...

● TVR 21 h. 35

Claude Merle L'ÂGE DE SANG roman



78

— Ma chère, dit Aude gentiment, votre embonpoint fait plaisir à voir. Je suis certaine que Doña Jiménez aimerait que je vous ressemblasse pour plaire au roi.

— Vraiment? dit Anita Estéban avec un sourire d'extase.

— Oh! Regardez!

Aude est déjà retournée au spectacle de la rue.

Un riche enterrement les oblige à s'arrêter au carrefour de la Pellisserie. Entouré de ses parents qui chantent un cantique, le défunt, en habit de brocart, est transporté sur un lit drapé de soie rouge. Le meuble de chêne, hissé sur les épaules de huit robustes valets, a l'air de voguer lentement au-dessus du flot des spectateurs.

Le chariot repart. Un peu plus loin, un groupe d'enfants joue à la poule aveugle au milieu de la rue. Les garçons tournent autour d'une petite fille aux yeux bandés. Celle-ci sautille sur place, les bras tendus vers ses compagnons qui se dérobent. Des mèches blondes s'échappent de son calé blanc.

Le soleil surchauffe la petite voiture de bois. Aude a délacé sa robe et dégage entièrement ses épaules. Anita, congestionnée, s'évente du bout de ses manches. Deux ruisseaux de sueur dévalent la longue pente de son nez et creusent un sillon à travers la poudre blanche de ses joues.

Poussé par Aude, le cocher a presque atteint la porte de la Blanquerie, à l'extrémité-nord de la ville. Une foule bruyante emplie les rues, obstrue le passage, fait osciller le carrosse. Des gamins dépenaillés et curieux essayent de soulever les voiles des fenêtres. Le capitaine qui l'escorte les chasse à coups de taloches, puis il se penche à l'intérieur. Il faut rebrousser chemin: le roi a recommandé de ne pas s'éloigner du château. Mais Aude s'amuse trop pour obéir. Elle ordonne au cocher d'aller de l'avant.

Le capitaine fait dégager la voiture. Celle-ci repart en direction du Pila Saint-Gély. La vouë des maisons se fait si basse que le toit du carrosse frôle les encorbellements.

Dans le Clos de la Chapelle Neuve, quelques camelots ont improvisé un marché. L'un d'entre eux, constellé de médailles, vend de petits parchemins relatant la vie des saints. Un autre,

autour duquel s'agglutine la foule, propose des philtres d'amour et des aphrodisiaques. L'homme est un Provençal de belle souche: la panse généreuse et la voix dorée et odorante comme du pain neuf. Il est coiffé d'un immense chapeau noir orné de plumes bleues.

Aude fait arrêter la voiture et se penche à la portière.

— Belles dames, ronronne le charlatan, vous qui rêvez, sans oser y toucher, du chevalier d'Ancelys et de Guillaume, le valeureux marquis, voici un breuvage miraculeux destiné à embraser leurs cœurs et à vous ouvrir leurs bras.

Le Provençal incline la tête comme s'il cherchait quelqu'un parmi les spectateurs. Avisant une femme imposante en tablier blanc:

— Noble dame, dit-il, le charme opère aussi sur les bouchers. Et aussi sur les orfèvres. Surtout sur les orfèvres!

Il regarde à droite et à gauche, d'un air méfiant.

— ... Les curés? Qui a dit les curés? Voulez-vous bien vous taire, insolentes. Apprenez que les serviteurs de Dieu n'ont que faire de tels miracles. Leur vertu les protège de toutes les tentations.

L'assistance éclate de rire. Et Aude sourit malgré elle, amusée par la verve irrévérencieuse du personnage.

Le charlatan a repéré le carrosse, il salue la jeune fille d'un coup de feutre généreux. Choquée de cette familiarité, Aude rentre la tête précipitamment. Le capitaine aragonais, qui a surpris le geste du charlatan, en profite pour donner le signal du départ. Aude, mécontente, donne aussitôt l'ordre contraire. Il lui déplaît d'être commandée par ce petit soldat vaniteux et ombrageux.

— Capitaine, dit-elle, d'une voix qu'elle s'efforce de rendre hautaine, vous êtes ici pour me protéger, non point pour me dicter ma conduite. Je vous saurais gré dorénavant de rester à la place que je vous ai dévolue.

— Mais, señorita, proteste le cavalier, le roi Pierre nous a fait défense de dépasser la Condamine et nous voici au bout de la cité. Ce n'est pas prudent.

— Prudent? Auriez-vous peur, capitaine?

(à suivre)

Télévision



17.35 Point de mire
17.45 TV à la carte
17.50 Les brigades du tigre (2). Série Cordialement vôtre
18.45 TV à la carte: Cachecam (1) En direct de Reconvilier
18.50 Sébastien et la Mary-Morgane
19.15 TV à la carte: Cachecam (2)
19.30 Téléjournal
20.00 TV à la carte: Cachecam (3)
20.05 **Film à la carte**
Drame

21.35 Documents de notre temps: Faut pas nous prendre pour des oignons...

Un quartier de haute sécurité dans un pénitencier du Québec

● voir notre sélection

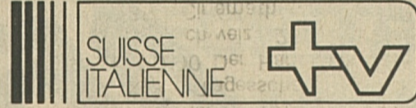
22.35 Téléjournal

22.45 Nuits d'été: Scène ouverte

Chelsea Hotel.
Film de Nigel Finch
Dans ce haut lieu de l'underground new-yorkais, devenu si célèbre que des visites y sont même organisées, tous les créateurs des années 60 ont défilé comme Oscar Wilde ou Mark Twain autrefois. On rencontre dans ce film la plupart de ceux qui y vivent encore, ou qui y reviennent. Des silhouettes, des habitudes, des environnements parfaitement inattendus



16.05 Die Muppet-Show. Gast. 16.30 Treffpunkt. 17.15 Mathematik. 18.50 Geschichte-Chischte. 19.00 Diräkt us...? 19.30 Tagesschau/DRS aktuell/Sport. 20.00 Der Handkuss. Märchen aus der Schweiz. 21.00 Stalins Gold. 21.55 Cinémathèque Suisse. 22.50 Dreizehnmil Denken. Nietzsche heute. 23.20 Tagesschau.



18.30 Telegiornale. 18.35 Per la gioventù. 18.40 La terra che ci appartiene. 18.50 Un anno con i daini. 19.15 Vita e costume lombardo nel seicento bergamasco. 19.35 Locarno: XXXV Festival internazionale del film. 19.55 Il regionale. 20.15 Telegiornale. 20.40 Telegiornale. 22.10 Telegiornale. Varietà. 23.00 Telegiornale.



10.00 Tagesschau. 13.00 Tagesschau. 16.15 Wir hätten gerne Freunde. 17.00 Pan Tau. Fernsehserie. 17.30 Geschichten von der Ruhr. 18.00 Abendschau. 18.30 Sandmännchen. 18.55 Sonntagsfeier. 20.00 Tagesschau. 20.18 Schlag auf Schlag. 21.45 Café in Takt. Mit Peter Horton. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Anpassung an eine zerstörte Illusion. 0.30 Tagesschau.



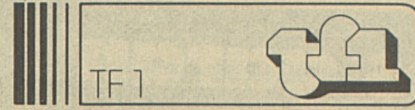
10.00 Tagesschau. 15.03 ZDF-Ferienprogramm für Kinder. 17.08 Tele-Illustrierte. 17.50 Billy. Um Haaresbreite. 18.20 Ach Du lieber Vater! 19.00 Heute. 19.30 Variété, Variété. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Andrej Sacharow. 22.05 Das kleine Fernsehspiel - Kamerafilm. Blühe immer. 23.10 Heute.



15.00 Meines Vaters Pferde. 19.00 Die Buddenbrooks. 20.00 Mein Tagebuch: Das fremde Leben. 20.50 Ein Denkmal für den Hunsrück. 21.35 Das Beil von Wandsbek.



17.30 Bilder unserer Erde. 17.55 Bettupferl. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Ein heisser Sommer. 21.10 150 Jahre Pferde-Eisenbahn. 21.30 Nachrichten. 22.00 Abendsport. 22.50 Nachrichten.



12.30 Feuilleton: La porteuse de pain
13.00 **Actualités**
13.35 L'homme de l'Atlantide (5). Série
14.20 **Objectif santé**
Les accidents de piéton
16.50 **Croque-vacances**
18.20 La demoiselle d'Avignon (2). Série
19.20 Actualités régionales
19.45 Encore des histoires
20.00 Actualités

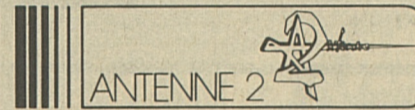
20.35 Le policier du jeudi: Plus amer que la mort

Sur un scénario adapté du roman de Fred Kassak, Michel Wyn révélait en 1975 un des maîtres du suspense. «Plus amer que la mort» est une descente dans la fosse aux serpents, ces serpents étant tous de sexe féminin. Descente lente, inéluctable, d'un homme seul, victime d'une machination à laquelle il n'a pu échapper, les femmes étant les différents rouages totalement indépendants les uns des autres, de cette conspiration du destin.

22.10 Documentaire: Espace de l'Islam

5. Orient - Occident

23.05 Actualités



10.30 11.15 A 2 Antiope
12.10 Flash actualités
12.15 La vérité est au fond de la mer
12.45 Journal
13.35 Les arpens verts (4). Série
14.00 **Aujourd'hui la vie**
Histoire de la maternité - La contraception
15.00 Rubens, peintre et diplomate (4). Série Bruxelles 1627

15.55 Sports

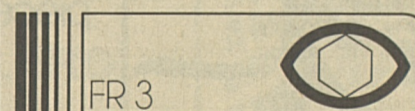
18.00 **Récré A 2**
18.40 Flash - Actualités télévisées
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Dessin animé
20.00 Journal

20.35 Le club des télévisions du monde:

Arioso
Téléfilm de Jean Faucher
22.10 **Variétés: Ginette Reno**
22.40 **Ballet de Béla Bartok: Le mandarin merveilleux**

C'est l'œuvre d'orchestre la plus brillante de Bartok mais elle fit un tel scandale à sa création à Cologne en 1936 que le maire de la ville décida de l'interdire. Il jugeait en effet son argument tout à fait immoral. Le livret de Menyhert Langyel raconte une histoire située dans les bas-fonds d'une ville où 3 voyous utilisent une prostituée pour attirer les passants afin de les dévaliser. Mais un riche mandarin brise ce cercle infernal

23.15 Antenne 2



19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 **Jeunesse**
19.55 Dessin animé: Il était une fois l'homme
20.00 Les jeux de l'été
20.35 **Qu'est-ce que je viens foutre au milieu de cette révolution**

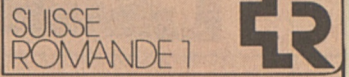
Spécialiste du western-spaghetti, Sergio Corbucci a donné là un film élaboré, le meilleur à coup sûr de toute sa carrière, avec une approche dramaturgique du scénario éminemment moderne. Fondé sur l'opposition de deux personnages foncièrement différents et sur le travesti, deux sources comiques héritées de la commedia dell'arte, le film d'une verve purement latine, adopte la forme d'un itinéraire picaresque parmi les horreurs de la guerre

22.15 **Soir 3**
22.45 Agenda 3

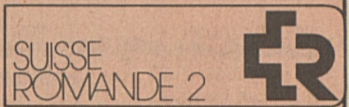
22.50 **L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma (25)**

23.20 **Prélude à la nuit**

Radio



6.00 Journal du matin. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute occuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Spécial-vacances. 8.15 La Suisse romande, pas à pas. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Part à deux. 9.05 Bulletin de navigation. 9.30 La radio buissonnière. 11.00 La terrasse. 12.25 Appels urgents. 12.30 Journal de midi. 12.45 La Suisse romande, pas à pas. 13.00 Vol libre. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.30 L'Alcazar d'été. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Micro-aventures. 19.25 Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Espace. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Tom Jones (29), de Henri Fielding. 23.00 Espace (suite). 0.00-6.00 Relais de Couleur 3.



7.05 Suisse-musique. 9.03 Bulletin de navigation. 9.05 Connaissances estivales. L'autre parallèle: Images (29). 10.00 Part à deux. 11.05 Perspectives musicales. 12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Stéréobalade. 14.00 Part à deux (suite). 15.00 Suisse-musique. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Soirée musicale interrégionale: Festival de Bregenz 1982. Lucia di Lammermoor, de Gaetano Donizetti. 22.30 Musique pour piano de Donizetti. 23.05-7.00 Relais de Couleur 3.



6.00 Guten Morgen. 6.45 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 9.00 Agenda. 12.00 Mittagsständchen. 12.15 Wir gratulieren. 12.35 Rendez-vous am Mittag. 13.30 Presseschau. 14.05 Musik nach zwei. 15.00 Hans Gmür im Studio 7. 16.05 Aufregung um Sergej. Krimi-Farce von Robert Lord. 17.00 Tandem. 17.30 Von Tag zu Tag. 18.05 Regionaljournale. 18.30 Sport heute. 18.50 Echo der Zeit. 19.30 Zauber der Operette. 20.30 Passepartout. 21.30 Die Schwester als grosser Gewinn (W). 22.05 Neues vom Jazz. 23.05 Country und Western. 0.00 DRS-Nachtclub.



6.02 Musiques du matin. 8.07 Quotidien musique. 9.05 Le matin des musiciens. 12.00 Chanson française. 12.35 Jazz en vacances. 13.00 D'une oreille l'autre. 14.04 Les archives de l'Orchestre national. 16.00 Répères contemporains. 17.02 Les intégrales. 18.00 Concert de jazz. 19.38 Jazz-annuaire. 20.00 Actualité lyrique. 20.30 Ensemble intercontemporain. 22.00-1.00 La nuit sur France-Musique: Musique de nuit. 23.00 Studio de recherche radiophonique. 0.05 Le tour du monde.

A l'Opéra

«Lucia di Lammermoor» en direct de Bregenz

Créée en 1835 au Teatro San Carlo de Naples, temple du bel canto aussi coté que La Scala de Milan, la dramatique «Lucia di Lammermoor» reste, avec le drolatique «Elisir d'amore», l'opéra le plus joué de Donizetti.

Dérivée d'un roman de Walter Scott, mettant en scène une héroïne tragique émouvante entre toutes, celles dont le répertoire lyrique n'est guère avare, l'œuvre se distingue d'emblée par son déroulement contrasté et la vigoureuse caractérisation des mouvements intimes des protagonistes, dans l'ambiance passionnée et pittoresque à souhait de l'Ecosse à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles. Manifestant, au-delà de son ampleur et de sa souplesse, une sensibilité chaleureuse anticipatrice du grand style verdien, le chant est souligné par une orchestration colorée et légère, typique du tour de main d'un compositeur qui réussit à étonner ses contemporains par sa virtuosité, sa rapidité de réalisation — alors que les Rossini, Chopin, Bellini et Liszt, entre autres, se disputaient la faveur des mélomanes...

A l'affiche ce soir, «Lucia» nous est proposée avec Katia Ricciarelli, José Carreras, Jean-Paul Bogart, John Dickie, Ermanno Lorenzi, Waltraud Winsauer..., les Chœurs de la Volksoper et l'Orchestre symphonique de Vienne, direction Lamberto Gardelli.

● RSR 2, 19 h. 30.